



**AFRICAN DEVELOPMENT
 BANK GROUP**

RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE
DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS (DSP) 2011-2015

Date : octobre 2010

Équipe du projet	F. Kwesiga, représentant résident,	ZMFO (chef de projet)
	T. Bhebhe, responsable programme pays,	ZMFO
	A. Mukungu, économiste pays,	ZMFO (chef d'équipe)
	G. Gisela, expert principal, problématique du genre,	ORQR
	M. Matila, économiste supérieur,	OSGE
	Y. Arcelina, socio-économiste	MZFO
	R. Babu, ingénieur électricien en chef,	ZARO
	J Choi, économiste,	OSGE
	M. Wa-Kyendo, ingénieur principal, transport,	OITC,
	L. Bangwe, expert, agriculture,	ZMFO
	N. Jere, spécialiste, passation des marchés,	ZMFO
C. Banda, expert, secteur privé,	ZMFO	
	F. Black, directeur régional,	ORSB
	M. Septime, spécialiste en chef, économie,	ORSB
Pairs évaluateurs	F. Bakoup, spécialiste en chef, économie,	ORWA
	M. Phiri, économiste pays principal,	ORSB
	G. Honde, économiste pays supérieur,	ORSA

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
II.	CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS	1
2.1	Contexte politique, économique et social	1
2.2	Options stratégiques.....	8
2.2.1	Cadre stratégique du pays.....	8
2.2.2	Défis et opportunités	9
2.3	Évolution de la coordination/ harmonisation de l'aide	10
III.	STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA ZAMBIE.....	13
3.1	Justification de l'intervention de la Banque	13
3.2	Résultats et objectifs.....	16
3.3	Suivi et évaluation du DSP	17
3.4	Questions liées au dialogue pays	17
3.5	Risques possibles et mesures d'atténuation	18
IV.	CONCLUSION ET RECOMMANDATION	19
	Annexe.1: Matrice des résultats du DSPAR.....	1
	Annexe II : Programme indicatif hors prêts de la Banque pour 2011-2015	6
	Annexe III : Indicateurs socio-économiques comparatifs.....	7
	Annexe IV : Carte politique de la Zambie.....	1
	Annexe V: Matrice de répartition du travail dans le cadre de la stratégie d'assistance conjointe pour la Zambie.....	2
	Annexe VI Zambie : Progrès des OMD et réalisation des buts du développement national	1
	Annexe VII : Liste des projets en cours.....	4

Liste des abréviations

APD	Aide publique au développement
ASD	Analyse de soutenabilité de la dette
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CEP	Cellule d'exécution du projet
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe (<i>Common Market for Eastern and Southern Africa</i>)
DfID	Département pour le développement international du Royaume-Uni (<i>Department for International Development</i>)
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DTS	Droit de tirage spécial
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EPIP	Évaluation des politiques et institutions d'un pays
EPPP	Évaluation des performances du portefeuille d'un pays
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
FNDP	Cinquième plan national de développement (<i>Fifth National Development Plan</i>)
GCS	Groupe consultatif sectoriel
GFP-RP	Gestion des finances publiques - rapport sur les performances
GIDD	Division de la problématique du genre dans le développement
GPC	Groupe des partenaires coopérants
IDH	Indice de développement humain
IFMIS	Système intégré d'information relatif à la gestion financière (<i>Integrated Financial Management Information System</i>)
JASZ	Stratégie d'aide conjointe à la Zambie (<i>Joint Assistance Strategy for Zambia</i>)
MCC	<i>Millennium Challenge Corporation</i>
MMD	<i>Movement for Multiparty Democracy</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PAYE	<i>Pay As You Earn</i> (système de prélèvement direct sursalaire)
PD	Partenaires au développement
PD	Déclaration de Paris
PF	<i>Patriotic Front</i>
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PPRC	Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques
PSDRP	Programme de réforme en faveur du développement du secteur privé
RDC	République démocratique du Congo
RNB	Revenu national brut
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SMT	Stratégie à moyen terme
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UPND	<i>United Party for National Development Party</i>
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
ZAMTEL	Compagnie zambienne de télécommunication

I. INTRODUCTION

1.1 Le précédent document de stratégie pays (DSP) pour la Zambie, présenté sous la forme de la Stratégie d'aide conjointe (JASZ.I), couvrait la période 2007 à 2010¹. La JASZ a été approuvée en janvier 2008 par le Conseil, dans une note de couverture du Conseil. Elle a été élaborée conjointement avec quinze autres partenaires coopérants (PC)² et le Gouvernement. Elle constituait une réponse harmonisée au cinquième plan national de développement (FNDP – *Fifth National Development Plan*) du pays, couvrant la période 2006-2010 dans le cadre de la Vision 2030. L'appui spécifique du Groupe de la Banque s'articulait autour de deux piliers : i) le développement des infrastructures et ii) la bonne gouvernance.

1.2 Ce nouveau document de stratégie pays axé sur les résultats (DSPA) couvre la période 2011-2015. Il comprend une évaluation de l'état d'avancement, des perspectives et des défis du développement en Zambie, les options stratégiques nationales et le rôle que devrait jouer la Banque, en collaboration avec le Gouvernement et d'autres partenaires coopérants, pour aider la Zambie à réaliser ses aspirations en matière de développement telles qu'elles sont exposées dans sa Vision 2030 et dans le Sixième plan national de développement du pays (SNDP). Le nouveau DSPA évalue en particulier : i) les leçons tirées de la mise en œuvre du JASZ.I et du FNDP ; ii) les résultats à obtenir en matière de développement et comment y arriver ; iii) les opérations (prêts et autres) de la Banque ; et iv) les partenariats entre la Banque et les autres bailleurs de fonds pour appuyer l'agenda de développement du pays.

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS

2.1 Contexte politique, économique et social

Contexte politique

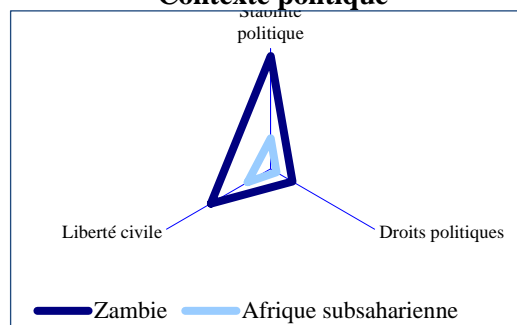
2.1.1 L'environnement politique de la Zambie est en train de devenir de plus en plus compétitif.

¹ Document de travail ADF/BD/WP/2008/06 et ADF/BD/WP/2008/02.

² En plus de la BAD, les quinze autres partenaires de la JACZ sont l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède, ainsi que la Banque mondiale, le DfID, le système de l'ONU, l'UE et l'USAID.

Aux élections présidentielles partielles de 2008, 40 % des votes sont allés au parti du gouvernement, le *Movement for Multiparty Democracy* (MMD), avec une marge relativement réduite de 2 points de pourcentage. Le principal parti d'opposition, le *Patriotic Front*, venait en deuxième position avec 38 % du total des votes émis.

Graphique 1
Contexte politique



Source : Département des statistiques de la BAD, *Perspectives économiques en Afrique 2009*, et indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale.

2.1.2 Des préparatifs sont en cours pour les prochaines élections tripartites, prévues pour le troisième ou le quatrième trimestre de 2011. D'importantes activités préparatoires ont déjà commencé, dont la mise à jour des listes électorales et la délivrance de cartes d'électeur et d'identité. Entretemps, les deux principaux partis d'opposition, le *Patriotic Front* (PF) et le *United Party for National Development* (UPND) ont formé une coalition qui, depuis 2009, a gagné cinq sièges de plus au parlement, dont deux précédemment occupé par le parti au gouvernement. Cependant, cette coalition montre des signes de rupture depuis la mi-2010.

2.1.3 En résumé, la stabilité politique et le passé de paix de la Zambie constituent toujours l'un des grands facteurs qui expliquent que ce pays continue d'attirer des investissements croissants, malgré que le coût des affaires y soit relativement élevé.

Contexte économique

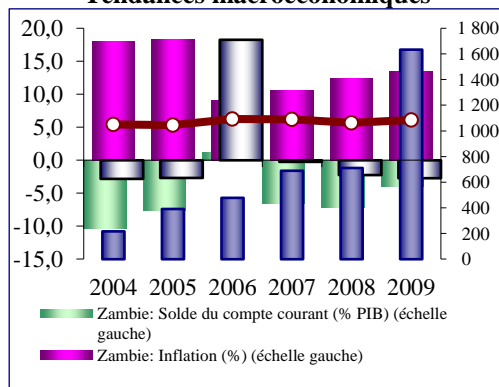
2.1.4 La croissance de l'économie zambienne est positive, avec une moyenne de plus de 6,1 % par an entre 2006 et 2010. Rien qu'en 2009, faisant preuve de résilience devant la crise économique mondiale, l'économie a connu une croissance de 6,4 %. Celle-ci a été dynamisée par une hausse

significative de la production de cuivre, et par une récolte record dans la production agricole. L'inflation a chuté de 16,6 % en 2008 à 9,9 % en 2009, et même jusqu'à 7,8 % en mars 2010. En général, la croissance économique devrait se maintenir, avec un taux de 6 % prévu pour 2010 et une reprise plus largement répartie, notamment dans le secteur tertiaire, qui compensera les effets des événements de 2008-2009. Le taux d'inflation cible pour décembre 2010 a été fixé à 8 %, malgré la hausse de 15 % du prix des carburants depuis janvier 2010.

Croissance et moteurs de la croissance

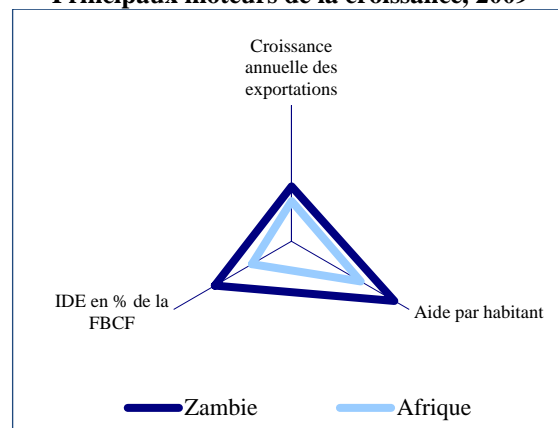
2.1.5 La stabilité macroéconomique et des améliorations globales du climat d'investissement ont eu un impact positif sur la croissance. Elles ont contribué à une augmentation de l'investissement direct étranger, en particulier dans le secteur minier, et à une expansion des industries de la construction et des services. L'accroissement des exportations a également stimulé la croissance économique pendant la période du FNDP. La croissance annuelle moyenne n'a cependant pas atteint la valeur cible de 7 % fixée dans le FNDP. Ceci est en partie attribuable aux mauvaises performances des secteurs clés de l'agriculture (sauf en 2009-2010 qui a connu une production record), de l'industrie manufacturière et du tourisme, ainsi qu'à des facteurs extérieurs tels que la hausse du prix du pétrole brut et des conditions climatiques variables. La croissance prévue pour 2010 se situe autour de 6 %, ou plus. L'objectif de croissance pour 2011-2015 est d'atteindre les 7 % ciblés par les OMD.

Graphique 2
Tendances macroéconomiques



Source : Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques en Afrique, 2009

Graphique 3
Principaux moteurs de la croissance, 2009

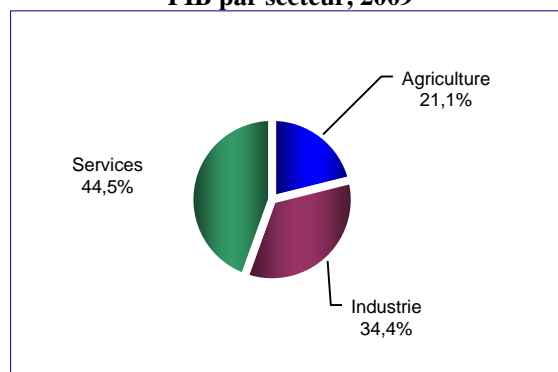


Source : Département des statistiques de la BAD, 2009.

2.1.6 Pendant la période du FNDP, les exportations ont augmenté de 22,8 % par an en moyenne ; leur part dans le PIB a atteint 33,4 % contre 28 % pendant la période 2002-2005. Cette amélioration des performances est attribuable aux cours favorables du cuivre sur les marchés internationaux. Les exportations non traditionnelles ont elles aussi connu un taux de croissance à deux chiffres, augmentant en moyenne de 13 % par an pendant la même période, à partir de 16,1 % pendant la période 2002-2005. Entretemps, les importations ont augmenté en moyenne de 17 % par an. Le déficit du compte courant a diminué, grâce à un rétablissement des prix du cuivre et à la contraction des importations suite à une forte dépréciation du kwacha à la fin 2008, début 2009. Les recettes fiscales ont diminué en 2009, essentiellement à cause de la contraction des importations.

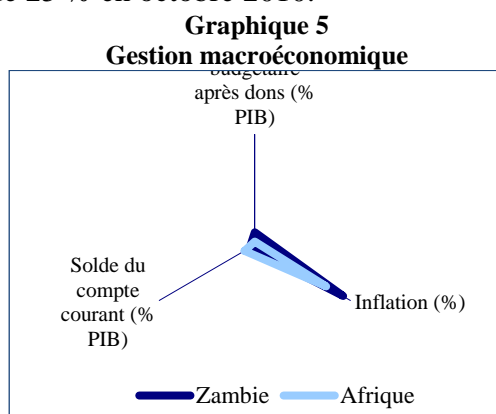
Gestion macroéconomique

Graphique 4
PIB par secteur, 2009



Source : Département des statistiques de la BAD, Perspectives économiques en Afrique, 2009

2.1.7 Suite à la crise financière mondiale de la fin 2008, la Zambie a assoupli son attitude politique générale. À mesure que les prévisions sur l'économie mondiale se confirment, le flux des incitations pourrait s'accélérer en 2010-2011. Au lendemain de la crise, la reprise générale de l'économie a d'abord été lente, puis a pris de l'élan ; le cours du kwacha était déjà remonté de près de 25 % en octobre 2010.



Source : Perspectives économiques en Afrique, BAD-OCDE 2009/2010 ; statistiques de la BAD

2.1.8 L'analyse de la soutenabilité de la dette (ASD) en Zambie réalisée par le FMI et la Banque mondiale montre que le risque de surendettement du pays reste bas (Tableau 1) et que sa capacité annuelle d'emprunt pour le financement des projets d'infrastructure hautement prioritaires est de 600 millions de dollars EU. Ceci laisse à l'État plus d'opportunités d'emprunts extérieurs pour augmenter les recettes nationales finançant ses énormes besoins d'infrastructures. Cependant, à cause de la politique actuelle de la Banque en matière d'emprunts non concessionnels, la Zambie n'a pas accès au financement par le guichet de la BAD.

Tableau 1
Indicateurs de soutenabilité de la dette extérieure de la Zambie.

Ratios	Référence	2006r	2007r	2008r	2009p	2010p
Dette extérieure (valeur nominale en milliards de dollars EU)		0,96	1,08	1,69	1,55	2,25
VAN du ratio dette/PIB (%)	40	6,0	5,6	8,1	8,9	11,0
VAN du ratio dette/exportations (%)	150	16	13,7	22,6	25,3	32,9
Ratio service dette/exportations (%)	20	1,6	1,4	1,5	1,5	1,5

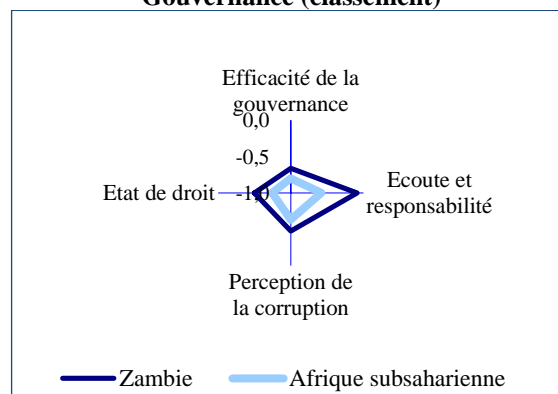
Sources : Département des statistiques de la BAD et FMI

Gouvernance

2.1.9 Malgré les bons résultats macroéconomiques mentionnés plus haut, des efforts restent à faire pour améliorer la gestion des ressources publiques. Les réformes clés adoptées jusqu'ici incluent le développement et la révision du système de passation des marchés publics, et un essai pilote du système intégré d'information relatif à la gestion financière (IFMIS), lancé en janvier 2010. En outre, la capacité d'audit externe et sa couverture se sont améliorées dans les provinces et les districts. La crédibilité budgétaire s'est améliorée grâce à l'introduction du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT). Le contrôle des dépenses s'est également amélioré grâce au IFMIS et à l'introduction du compte unique de trésorerie, qui réduit le nombre des comptes de l'État dans les banques commerciales et améliore la gestion de la trésorerie.

2.1.10 D'autre part, la politique nationale anticorruption et son plan de mise en œuvre ont été élaborés en 2009. Le Gouvernement a également commencé à formuler une législation pour protéger les informateurs dénonçant la corruption. Au début de 2010, le gouvernement a mis en place la cellule de renseignement financier (*Financial Intelligence Unit*) dans le but de renforcer les organismes anticorruption existants, tels que la police et les services de lutte contre le blanchiment des capitaux. Depuis 2008, le bureau de l'Auditeur général a multiplié les efforts en faveur des fonctions d'audits internes et externes dans les secteurs clé de l'administration.

Graphique 6
Gouvernance (classement)



Source : Département des statistiques de la BAD en utilisant les données des bases de données Doing Business de la BM, 2009

2.1.11 Un de ces audits (portant sur le secteur routier) a été examiné par le Comité des comptes du parlement, et la mise en pratique de ses recommandations a commencé. Les institutions de répression semblent accomplir efficacement les fonctions qui leur ont été formellement assignées³. Les récentes poursuites pour corruption suivies de condamnations de membres des anciennes élites politiques de la deuxième république (1991-2000) montrent clairement l'autorité et l'efficacité de ces institutions. Ceci s'ajoute à la révélation en 2009, suivie d'enquêtes approfondies, d'affaires de malversations financières dans le secteur de la santé, qui ont amené quelques hauts fonctionnaires à être démis de leurs fonctions et inculpés.

Environnement des affaires et compétitivité

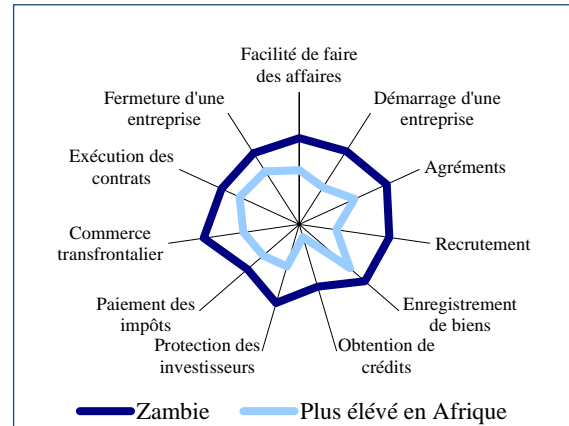
Environnement des affaires

2.1.12 Les récentes réformes (2005-2009) ont progressivement amélioré la compétitivité et l'environnement général des affaires de la Zambie, ce qui en a fait une place comparativement plus favorable aux affaires que les pays voisins. Dans le rapport *Doing Business* 2010, la Zambie se classe en 90^e position sur 183 économies du monde entier, et est passée de la 9^e place en 2008 à la 6^e en 2010 sur 46 économies d'Afrique subsaharienne.

2.1.13 Parmi les actions spécifiques, il faut citer le lancement en septembre 2009 de la deuxième phase du programme de réforme en faveur du développement du secteur privé (PSDRP2). Son objectif clé était d'accélérer et élargir la croissance du secteur privé. Par exemple, le Parlement a adopté la loi sur les marchés et les stations d'autobus pour permettre aux autorités locales d'améliorer sensiblement la gestion des marchés. Les consultations continues sur le projet de politique foncière visent à renforcer et à moderniser l'administration foncière, de manière à augmenter l'offre de terres pour les investissements, et à faciliter l'accès à la propriété foncière des groupes défavorisés, y compris les femmes, qui ne

possèdent que 20 % des titres de propriété sur les terres de l'État.

Graphique 7
Facilité de faire des affaires en Zambie en 2010



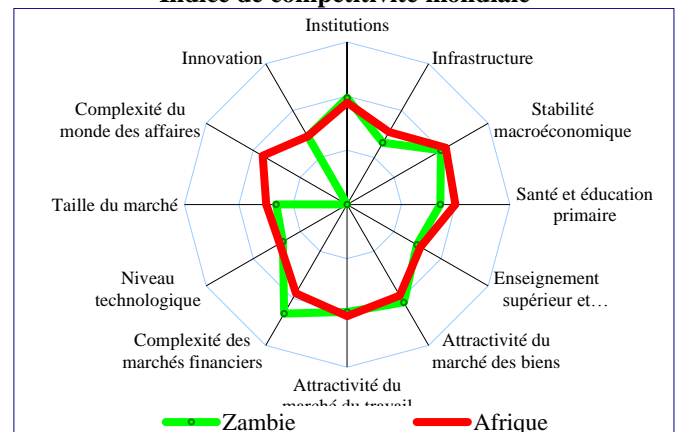
Source : *Ease of Doing Business*, Banque mondiale, 2010

2.1.14 Au début 2010, la Zambie a encore fait des progrès dans la libéralisation du secteur des télécoms, avec la privatisation de ZAMTEL et la mise en œuvre d'une politique de partenariats publics-privés. Ceci viendra s'ajouter aux réformes antérieures dans des domaines clés comme le développement du transport, de l'énergie et du secteur financier, destinées à améliorer l'environnement réglementaire général des affaires.

2.1.15 Il subsiste cependant des contraintes clés pour le développement du secteur privé : le coût élevé du crédit et la difficulté d'y accéder, les coûts élevés des communications et du transport, des lois sur le travail restrictives, la complexité des procédures d'octroi de licences et le manque de compétences entrepreneuriales, notamment au niveau des MPME.

Compétitivité

Graphique 8
Indice de compétitivité mondiale



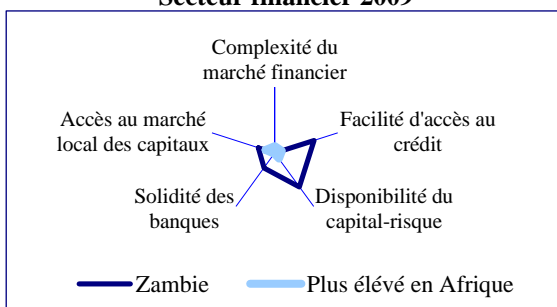
Source : *Forum économique mondial*, 2009

³ Peter Vondoepp, « Politics and Judicial Assertiveness in Emerging Democracies: High Court Behavior in Malawi and Zambia », *Political Research Quarterly*, Vol. 59, N° 3, 389-399 (2006) ; Taylor 2006, Ibid. ; et les condamnations en mai 2010 de l'ancien ministre des Finances Katele Kalumba et d'autres personnes, inculpées pour corruption.

2.1.16 Suivant l'indice de compétitivité générale du Forum économique mondial, la Zambie s'est classée 4^e sur 9 pays de la SADC. Une fois encore, ce progrès est attribuable à l'effort soutenu du Gouvernement pour améliorer l'environnement réglementaire des affaires. Les entreprises zambiennes, en particulier les MPME, font cependant preuve de bien moins de productivité que celles de pays voisins comme le Botswana et le Zimbabwe. La faiblesse des compétences entrepreneuriales se fait sentir dans les tendances des exportations et dans la faible productivité des entreprises zambiennes. Le volume des exportations a augmenté ces dernières années, alors que leur sophistication stagne et affiche un retard sur celle de la plupart des pays environnants depuis les années 80.

2.1.17 **Secteur financier** : malgré la récente augmentation de l'intermédiation financière, le coût du crédit et l'accès à celui-ci, notamment pour les MPME, restent des défis clés pour la création d'un secteur financier efficace. L'écart entre les taux d'épargne et de prêt est fort important : 5 à 6 % et 25 à 30 % respectivement. Le coût élevé du financement est en grande partie attribuable à la nature oligopolistique du secteur bancaire, qui limite la concurrence, et à la profonde répugnance des organisations financières pour le risque. Alors que la diffusion du crédit au sein de la population salariée s'est sensiblement accrue, les services de dépôt et les comptes de transaction simples restent limités et coûteux. Suite de la crise financière mondiale, les prêts improductifs ont augmenté (surtout dans l'agriculture et au sein des ménages), mais on observe depuis peu une amélioration du rendement des actifs et des capitaux des banques. Le capital des banques a augmenté, et elles disposent d'une liquidité confortable.

Graphique 9
Secteur financier 2009



Source : Forum économique mondial, 2009

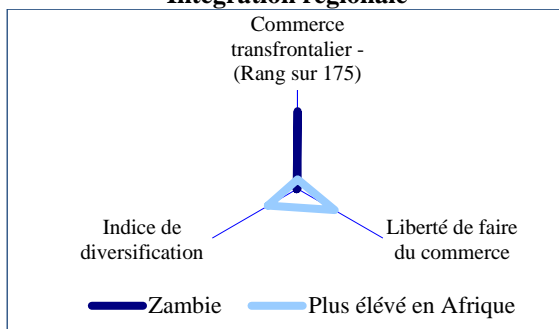
2.1.18 En même temps, l'accès physique aux banques est limité, notamment pour les entreprises plus petites (seuls 37 % de la population avait accès aux banques en 2009)⁴. Pour ceux qui ont accès aux banques, les garanties requises (100 à 200 %) sont inabordable. C'est même le cas pour les prêts de la Commission pour l'autonomisation économique des citoyens, mise en place par l'État, qui cible depuis 2007 une clientèle de femmes, de jeunes et de personnes appartenant aux couches les plus pauvres de la population. Les difficultés d'accès au crédit frappent particulièrement les couches de la population possédant peu de biens, les femmes en particulier. Le microcrédit est plus accessible, mais ses termes sont trop prohibitifs, et trop chers par rapport aux prêts commerciaux, pour qu'il soit vraiment utile aux entrepreneurs cherchant à s'étendre.

Intégration et commerce régionaux

2.1.19 La Zambie est un pays enclavé qui fait de gros efforts pour compenser cette situation. Dans ce but, la Zambie a inauguré en décembre 2009 un poste à guichet unique à Chirundu, à la frontière avec le Zimbabwe, et a mis en place le régime simplifié d'échanges au poste de Mwami à la frontière avec le Malawi. En 2009, elle a accueilli la conférence du Corridor Nord-Sud qui visait à mobiliser des ressources pour des projets d'infrastructures régionales destinés à faciliter les transports entre les ports de l'Afrique australe et leurs voisins du nord, y compris la RDC. La situation centrale du pays lui offre de grandes possibilités de liaisons avec les pays de la région pour stimuler une coopération et un commerce constructifs. La qualité des infrastructures de base (transport, énergie, TIC) et les faibles capacités de facilitation du commerce continuent cependant de limiter les avantages potentiels d'une intégration efficace.

⁴ Enquête 2009 sur le secteur financier en Zambie ; évaluation du changement dans le paysage des services financiers

Graphique 10
Intégration régionale



Source : Banque mondiale, *Ease of Doing Business 2010, Perspectives économiques en Afrique, BAD-OCDE 2009/2010*

Inclusion sociale, égalité des genres et environnement

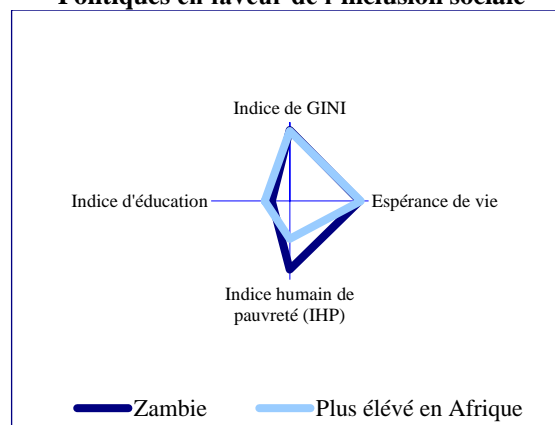
Inclusion sociale et équité

2.1.20 L'enquête 2006 de suivi des conditions de vie en Zambie a montré que, malgré une diminution générale de la pauvreté de 4 % sur la période 2004-2006, 64 % de la population (environ 7,5 millions de Zambiens), vivaient encore en-dessous du seuil national de pauvreté en 2006. Selon le rapport 2009 sur le développement humain du PNUD, la Zambie est le 164^e pays le plus pauvre sur les 182 pays considérés, sans changement au cours des dernières années. Ce panorama plutôt sombre est en grande partie attribuable à la faible productivité du travail et à la concentration de la croissance dans les secteurs à haute intensité de capital et basés dans les villes, comme le secteur minier, la construction et les services. En outre, les recettes n'ont pas augmenté de la même façon que la croissance économique, tandis que les dépenses courantes ont augmenté, et l'État a donc difficile à fournir à la population des biens publics et des services de qualité. Cela a, à son tour, compromis les dépenses publiques en faveur des pauvres dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, et les routes rurales.

2.1.21 Par contre, le rapport 2008 sur les progrès réalisés par la Zambie en direction des OMD est plus positif. Il suggère que la Zambie devrait atteindre trois de ces objectifs : l'éducation primaire universelle, l'égalité des genres et la lutte contre le VIH/sida, la malaria et d'autres maladies. Ce rapport signale aussi que la Zambie est potentiellement capable d'éradiquer la faim

extrême, de réduire la mortalité infantile et d'améliorer la santé maternelle. Seul, l'objectif relatif à la durabilité de l'environnement ne sera probablement pas atteint. Un regard plus attentif sur les indicateurs suggère néanmoins que le rapport s'est peut-être montré trop optimiste étant donné que le ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire a chuté de 0,92 en 1990 à 0,73 en 1996, et que la proportion des femmes parmi les travailleurs salariés a également diminué. Le taux de mortalité maternelle a certes baissé, mais, en 2007, il était néanmoins deux fois supérieur à la valeur de 162 visée dans les OMD, tandis que le nombre d'accouchements réalisés par du personnel qualifié a baissé de 51 % en 1996 à 46 % en 2007.

Graphique 11
Politiques en faveur de l'inclusion sociale



Source : Département des statistiques de la BAD, en utilisant les bases de données du PNUD, 2009

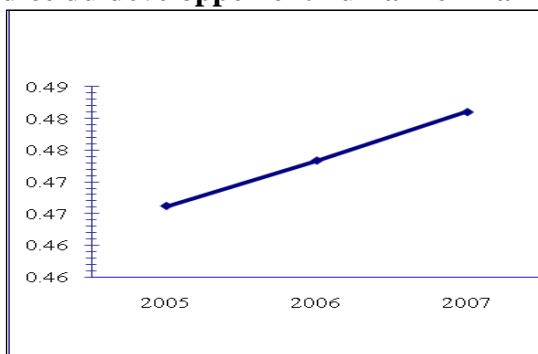
Problématique du genre

2.1.22 En plus de s'être engagé à intégrer la problématique du genre dans toutes ses stratégies de développement, le Gouvernement a mis en place la *Gender in Development Division* (GIDD), un département consacré à la problématique du genre dans le développement et placé sous l'autorité directe du *Cabinet Office* (cabinet du Premier ministre). Il est mandaté pour coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre de la *National Gender Policy* (politique nationale sur le genre) de 2000 afin d'arriver à un développement tenant compte des questions liées au genre. Des agents de coordination ont été nommés dans les chacun des ministères techniques ainsi que dans les provinces et districts, pour assurer la liaison avec la GIDD. En outre, le nouveau projet de constitution propose la mise en place d'une commission indépendante

consacrée à l'égalité des genres. Le travail du GIDD et des agents de coordination est handicapé par un manque de fonds et de capacités, et aussi par l'absence de données différenciées par genre dans tous les ministères (à l'exception de quelques-uns). Un bon nombre d'ONG complètent le travail du GIDD, mais ici aussi le manque de fonds fait obstacle à leur efficacité.

2.1.23 Le financement de la promotion de l'égalité des genres est largement assuré par un fonds fiduciaire multidonateurs, auquel contribuent l'Irlande, la Norvège, les Pays-Bas et le système des Nations Unies pour financer un programme d'appui conjoint à l'égalité des genres lancé en 2008. Celui-ci est centré sur le renforcement des capacités en matière d'analyse de la problématique du genre, de budgétisation et de suivi et évaluation tenant compte du genre, et d'autonomisation économique des femmes. Ce programme a également financé des audits liés au genre dans trois ministères, et se propose d'en effectuer encore trois. Le GIDD a présenté aux partenaires au développement une liste proposant des domaines à appuyer pendant la période 2010-2015. Elle comprend des activités de renforcement des capacités en matière de budgétisation tenant compte du genre ; de suivi et évaluation, y compris le recueil des données ; de prévention et gestion de la violence basée sur le genre ; d'autonomisation économique et politique des femmes ; ainsi que le renforcement des mécanismes de redevabilité au niveau de l'intégration du genre.

Graphique 12
Indice du développement humain en Zambie



Source : Département des statistiques de la BAD, 2008.

2.1.24 Des progrès continuent à être réalisés en ce qui concerne le niveau d'éducation primaire, où la parité filles-garçons a été atteinte. On peut espérer que les écarts encore présents dans l'enseignement

secondaire et supérieure disparaîtront grâce à des mesures de discrimination positive, telles que l'abaissement des seuils d'admission pour les filles, un quota de 60 % des bourses pour les filles et la réservation de 25 % des places dans l'enseignement supérieur à des étudiantes.

2.1.25 Une des améliorations nécessaires est l'augmentation des ressources humaines et budgétaires consacrées à la mise en œuvre de la politique nationale du genre. Bien que celle-ci prône la participation des femmes à la prise de décision, la présence des femmes au parlement n'est actuellement que de 12 % contre 14 % en 2004, un taux nettement inférieur à l'objectif (50 % en 2015) fixé dans le Protocole de la SADC sur le genre et le développement. La participation des femmes aux pouvoirs publics locaux se limite actuellement à 7 % des conseillers.

Des améliorations sont également nécessaires au niveau du changement des mentalités, et pour surmonter la dualité entre la loi et le droit coutumier, qui discrimine souvent les femmes et s'applique encore parallèlement aux lois de l'État.

Environnement et changement climatique

2.2.26 La politique nationale sur l'environnement lancée en juin 2009 vise à assurer des pratiques de gestion environnementale conformes aux principes du développement durable. L'application de cette politique devrait contribuer à l'harmonisation des plans et stratégies sectoriels en matière d'utilisation de l'environnement et des ressources naturelles, pour parvenir à une approche intégrée du développement.

2.1.27 La Banque africaine de développement collabore actuellement avec la Banque mondiale, le PNUD, la SFI et le DfID pour la mise en œuvre du volet zambien du projet pilote mondial de résilience au changement climatique (PPCCR – *Pilot Project for Climate Change Resilience*). Cette initiative est particulièrement importante du fait de l'impact potentiel de l'industrie minière sur l'environnement, et de l'accroissement des activités de développement liées à l'agriculture et à la construction dans le cadre du SNDP.

2.1.28 D'importants défis restent à relever pour que la Zambie puisse atteindre l'OMD lié à l'environnement et assurer un environnement durable. Ces défis sont : les niveaux élevés de pauvreté et le manque de moyens de subsistance alternatifs dans les zones rurales, qui exercent une pression croissante sur la terre et les ressources qui y sont associées, mettant ainsi en péril les moyens de subsistance tant ruraux qu'urbains en altérant l'environnement.

2.1.29 Parmi les autres préoccupations relatives à l'environnement, il faut citer : des données inadéquates et des systèmes de suivi insuffisants pour les inventaires forestiers et les populations animales ; l'absence de données fiables pour éclairer les décisions en matière de technologies alternatives respectueuses de l'environnement dans les sous-secteurs de l'environnement, de l'énergie et de l'agriculture.

2.2 Options stratégiques

2.2.1 Cadre stratégique du pays

2.2.1.1 **La stratégie actuelle du Gouvernement est centrée** sur le développement de l'infrastructure et du capital humain. Elle constitue une étape importante vers la réalisation de la Vision 2030. La nouvelle stratégie vise à atteindre les grands objectifs suivants :

- i) Accélérer la croissance économique, le développement de l'infrastructure et la diversification;
- ii) Promouvoir l'investissement rural et accélérer la réduction de la pauvreté ; et
- iii) Renforcer le développement humain.

2.2.1.2 La stratégie aspire aussi à approfondir l'intégration d'interventions visant les problèmes liés au VIH/sida, le handicap, l'égalité des genres, en particulier la promotion de l'autonomisation socioéconomique des femmes, le renforcement des politiques tenant compte du genre, la législation et le suivi.

2.2.1.3 Pour le développement des infrastructures clés, l'attention de la Zambie se portera spécialement sur l'amélioration des voies de transport (routes, rail et port) ; les technologies de l'information et de la communication (TIC) ; l'énergie et l'eau et assainissement.

2.2.1.4 Reconnaisant le rôle essentiel du commerce et de l'intégration régionale, le Gouvernement réhabilite les liaisons routières qui améliorent le réseau national et renforcent les corridors régionaux de transport tels que le corridor Nord-Sud et le corridor de Nacala (grande route de l'Est). D'importantes améliorations sont également apportées aux postes frontaliers clés, comme celui de Nakonde (avec la Tanzanie), de Kasumbalesa (avec la RDC) et de Kazungula (avec le Botswana).

2.2.1.5 L'agriculture a été sélectionnée en tant que point d'entrée majeur en particulier pour la lutte contre les taux élevés de pauvreté rurale. Les investissements dans les infrastructures agricoles, telles que l'irrigation et l'agro-industrie, constituent un moyen efficace d'avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Des efforts supplémentaires devront être déployés pour améliorer la productivité en renforçant les capacités à travers la formation, la recherche et des services de vulgarisation. Ils viendront compléter les initiatives stimulant l'élevage et la diversification des cultures, tout en améliorant les systèmes de commercialisation et la productivité des exploitations agricoles afin de garantir une sécurité alimentaire durable au niveau national et éventuellement l'exportation.

Encadré 1

Objectifs et principes de la Vision 2030 de la Zambie

But
Devenir un pays prospère à revenu intermédiaire d'ici à 2030

Objectifs stratégiques

- I. Obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire ;
- II. Réduire substantiellement la faim et la pauvreté ; et
- III. Encourager une économie compétitive et orientée vers l'extérieur.

Principes et valeurs

- i) Développement durable tenant compte du genre ;
- ii) Démocratie ;
- iii) Respect des droits de l'homme ;
- iv) Valeurs traditionnelles et familiales ;
- v) Attitude positive à l'égard du travail ;
- vi) Coexistence pacifique ;
- vii) Partenariats privé-public.

Source : Gouvernement de la République de Zambie, Vision 2030, 2006

2.2.1.6 Un secteur de l'énergie amélioré favorise une croissance plus rapide, ainsi que la diversification des exportations. Le Gouvernement a donc adopté des stratégies pour attirer et encourager de nouveaux investissements privés et soutenir les partenariats privé-public. Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre d'ici 2013/2014, d'une politique de tarification de l'électricité liée aux coûts. D'autres réformes majeures portent notamment sur la mise en œuvre d'un code pour le réseau visant à faciliter la participation du secteur privé au secteur de l'énergie, grâce à des accords de partage de l'infrastructure du réseau de transport de l'électricité.

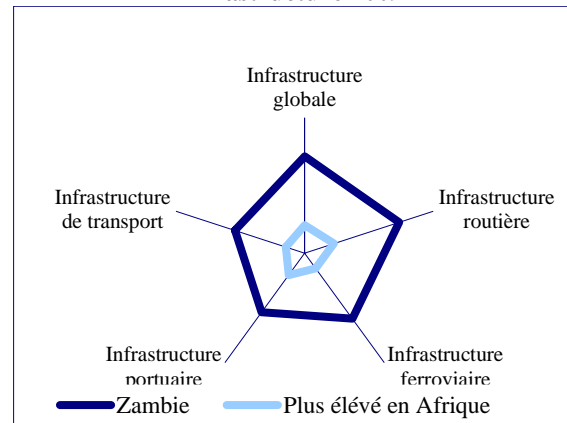
2.2.1.7 Le secteur industriel et manufacturier a été sélectionné en raison de ses liaisons en amont et en aval, en particulier pour la promotion de l'agro-industrie. Des efforts sont en cours pour améliorer l'environnement réglementaire et commercial. La Zambie développe également son infrastructure manufacturière avec, par exemple, les zones économiques multi-activités (*Multi-Facility Economic Zones*) et les parcs industriels, en vue de contribuer à la création de nouveaux emplois dans les zones urbaines.

2.2.1.8 Le secteur de l'exploitation minière demeure un important moteur de la croissance, qui donne également de l'élan au secteur industriel et manufacturier. Des politiques pertinentes s'efforceront d'attirer et de stimuler l'investissement privé dans l'exploration, le réinvestissement et le développement de nouvelles mines, à travers un régime fiscal et réglementaire à la fois stable et intéressant.

2.2.1.9 Le tourisme a été identifié comme un domaine viable dont la compétitivité pourrait être renforcée, en particulier grâce à une amélioration des infrastructures de la zone du Grand Livingstone, du Parc national de Kafue et du circuit du Nord, entre autres. Le Gouvernement est en train d'améliorer le cadre réglementaire et le développement des capacités afin de renforcer la prestation des services. Cela sera complété par des initiatives de développement des infrastructures visant, par exemple, à augmenter l'accès aux services d'électricité et TIC.

2.2.1.10 **Renforcement des compétences humaines** : Afin d'optimiser les résultats obtenus jusqu'ici dans les secteurs prioritaires ci-dessus, le Gouvernement continue à améliorer le renforcement des capacités humaines en investissant dans les domaines de la santé, de l'éducation, des sciences et technologies, ainsi que de l'eau et assainissement.

Graphique 13
Infrastructure 2009



Source : Département de statistique de la BAD sur base des données du FEM, 2009

2.2.1.11 **Financement** : Le Gouvernement a prévu que, grâce à la mise en œuvre des activités ci-dessus, les recettes intérieures atteindront au moins 21 % du PIB d'ici 2012 (contre 15,7 % en 2009). Cette estimation se base sur les grandes réformes en cours qui visent à améliorer les activités économiques et l'administration fiscale, et sur le programme expansionniste de réforme de la fiscalité dont la mise en application est prévue entre 2011 et 2012. La part des dons des bailleurs de fonds devrait donc diminuer de 3,5 % du PIB en 2010 à 1,8 % en 2015.

2.2.2 Défis et opportunités

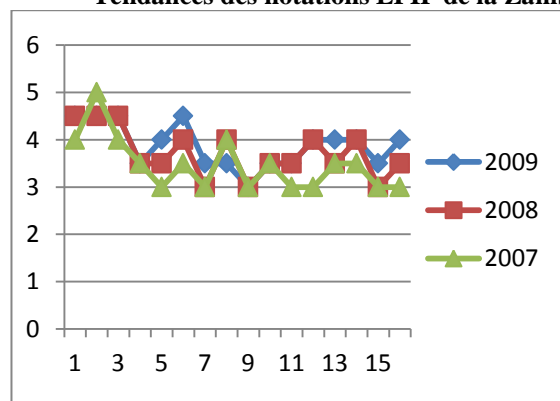
2.2.2.1 Les notations EPIP de la Zambie sont en augmentation depuis 2007 (Graphique 14). Le pays a régulièrement obtenu d'excellents résultats dans les réformes de gestion macroéconomique. Il est cependant indispensable que la Zambie améliore ses performances dans les importants domaines de la mobilisation des recettes, l'inclusion sociale et l'équité, étant donné les niveaux persistants de pauvreté rurale.

	Défis/faiblesses	Forces/opportunités
1	Niveaux élevés de pauvreté rurale	Existence d'un cadre d'harmonisation détaillé pour une coordination efficace de l'aide
2	Succès limité dans l'égalité hommes-femmes	Solide gestion des politiques macroéconomiques
3	Diversification limitée	Assiette fiscale supplémentaire
4	Faiblesses dans la capacité institutionnelle de l'ensemble du secteur des services publics	Paix et stabilité
5	Inadéquation des infrastructures publiques (voir Graphique 13)	Potentiel pour une plus grande mobilisation de recettes intérieures
6	Coût élevé des affaires	
7	Qualité des compétences des ressources humaines	

Source: Notes de l'auteur

2.2.2.2 Les notes élevées obtenues pour l'environnement réglementaire des affaires, les droits de propriété, la gouvernance basée sur des règles et l'égalité hommes-femmes sont des signes d'une transformation positive, étant donné la courte expérience de la Zambie depuis son passage à l'économie de marché. La stagnation des indicateurs liés à la corruption pourrait affecter le flux de l'aide apportée par les bailleurs de fonds extérieurs.

Graphique 14
Tendances des notations EPIP de la Zambie



2.3 Évolution de la coordination/harmonisation de l'aide

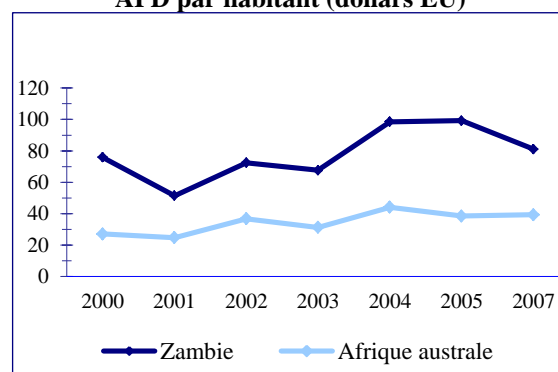
Coordination et harmonisation de l'aide

2.3.1 Les données disponibles indiquent que l'APD en faveur de la Zambie a atteint un niveau

record de 2,1 milliards de dollars EU en 1995, pour ensuite chuter de 70 % et atteindre 636 millions en 2006, lorsque les bailleurs de fonds ont commencé à mettre en question les politiques de l'État. Depuis lors, l'aide a fluctué autour de ce niveau.⁵ En 2007, le total des flux de l'aide était estimé à 556 millions de dollars EU, ce qui représentait 4,9 % du PIB.⁶ Entre 20 et 30 % de l'aide est décaissée sous forme d'aide budgétaire par l'UE, la Banque mondiale, la BAD, le Dfid, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège et la Finlande. Une part substantielle des flux de l'aide en faveur de la Zambie est canalisée via l'appui budgétaire sectoriel.

2.3.2 La JASZ fournit le cadre actuel de coordination de l'aide entre les partenaires coopérants (PC) et entre les PC et le Gouvernement. La matrice de répartition des tâches figurant à l'Annexe V donne une orientation pour la présence et le soutien sectoriels de chacun des bailleurs de fonds. Ainsi, les piliers de la Banque dans le cadre du FAD-XI ont été sélectionnés en conformité avec le cadre de la JASZ. La Banque participe activement aux réunions périodiques du Groupe des partenaires coopérants (GPC) et à près de 20 autres groupes consultatifs sectoriels (GCS) macros et thématiques. Le principal objectif consiste toujours à contribuer à l'efficacité de l'aide en conformité avec la Déclaration de Paris.

Graphique 15
APD par habitant (dollars EU)



Source : OCDE, Perspectives stratégiques en Afrique, 2008-2009

2.3.3 L'évaluation conjointe de la JASZ⁷ a été entreprise au début de l'année 2010. Elle constate,

⁵ Centre européen pour la gestion des politiques de développement – Wohlgemuth et Saasa (2008) Ibid.

⁶ BAD/OCDE (2008) ibid.

⁷ Fidèle à cet esprit d'harmonisation, le Rapport d'évaluation 2010 de la JASZ, suivant une évaluation synthétique de la Note de présentation du Conseil, a été reflété dans le RAP du DSP de la Banque.

entre autres, qu'une stratégie d'intervention commune n'entraîne pas automatiquement l'efficacité de l'aide et des résultats pour le développement. De plus, il y avait peu de preuves d'une plus grande appropriation par le pays au niveau national, malgré que le financement commun soit reconnu pour avoir augmenté l'appropriation du Gouvernement.

2.3.4 La redevabilité mutuelle et les mécanismes de suivi et évaluation n'ont pas été très efficaces. Néanmoins, la leçon la plus importante pour la Banque est qu'il était un peu tôt pour remplacer son DSP par la JASZ. Il a été remarqué que, à l'exception de la Banque et de la Suède, 14 autres partenaires avaient développé des stratégies spécifiques qui contribuaient à la JASZ en tant que cadre général renforçant l'harmonisation et la coordination de l'aide au sein du pays ainsi que l'alignement des pratiques des bailleurs de fonds. Le DSPAR de la Banque garantira la complémentarité et un alignement total sur la seconde JASZ.

2.3.5 Dans le cadre de son mandat, de la structure de son capital et de son orientation stratégique, la Banque a tendu la main et travaillé de manière bilatérale en étroite collaboration avec bon nombre des bailleurs de fonds OCDE-CAD et non OCDE-CAD (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, communément appelés BRIC), ainsi qu'avec l'Arabie saoudite, la Turquie et l'Égypte.

2.3.6 Les bailleurs de fonds non OCDE-CAD sont de plus en plus des partenaires clés de la Zambie. On estime que près de 50 % des nouveaux projets et programmes d'infrastructure dans les domaines de l'énergie et du transport sont soutenus, partiellement ou totalement, par au moins un de ces bailleurs de fonds. La Banque a identifié des opérations spécifiques pour le cofinancement avec certains de ces bailleurs de fonds pendant la période du DSPAR.

2.3.7 Le ministère des Finances et de la Planification nationale, qui est le principal organisme public pour la coordination des processus des bailleurs de fonds, assume le « défi » de rallier les autres administrations aux activités de développement financées par les bailleurs de fonds. Deux grandes réunions sont organisées chaque

année afin d'évaluer les performances dans le cadre d'un Programme d'appui budgétaire à la réduction de la pauvreté (ABRP). La Banque participe activement aux examens conjoints des groupes de bailleurs de fonds de l'ABRP, où les questions de gestion du budget et des finances publiques sont discutées avec le Gouvernement.

Positionnement de la BAD en Zambie

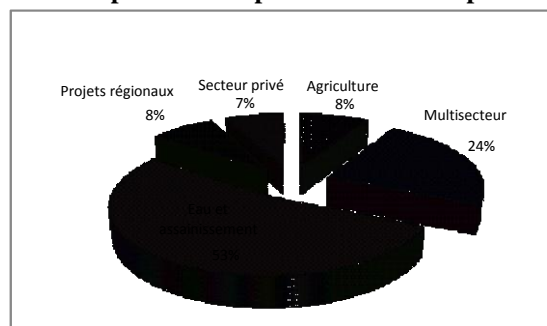
2.3.8 Depuis le début des opérations en Zambie en 1971, le Groupe de la Banque y a engagé à ce jour un total de 851,33 millions d'UC, hors annulations. Il a financé 37 projets, 5 lignes de crédit, 5 programmes d'appui aux réformes, 4 opérations de soutien institutionnel, 8 études, 2 opérations d'allègement de la dette et 1 opération de secours d'urgence.

La Banque a également réalisé trois investissements dans le secteur privé pour une valeur de 57,83 millions de dollars EU.

2.3.9 Le portefeuille actuel comprend sept projets du secteur public, un projet d'une ONG, trois opérations du secteur privé et trois projets régionaux pour un engagement de 115,36 millions d'UC, 0,61 million d'UC, 9,89 millions d'UC et 10,85 millions d'UC respectivement. Le portefeuille est relativement réduit et concentré sur quelques domaines d'intervention, avec une taille moyenne de projet de 16,57 millions d'UC. Les modalités de financement les plus courantes sont les prêts/dons aux projets, qui représentent environ 78 % de l'engagement total en cours. L'Annexe VII fournit des détails sur les projets en cours.

2.3.10 Le Diagramme I montre la répartition du portefeuille actuel par secteur, où l'eau et assainissement absorbe la majeure partie des interventions, avec 53 %. Cela est dû à la prédilection du Gouvernement à emprunter à la Banque pour ce secteur, et à la division des directives pour le travail figurant dans la JASZ.

Diagramme 1
Répartition du portefeuille actuel par secteur



2.3.11 De plus, la Banque mène actuellement deux Études économiques et sectorielles (EES). La première analyse la compétitivité de la Zambie dans les secteurs de l'élevage, du tourisme et de l'exploitation minière, et la seconde est un examen de la dépense publique qui évalue l'efficacité de l'utilisation des ressources du pays dans le sous-secteur périurbain de l'eau et assainissement.

2.3.12 L'évaluation 2010 des performances du portefeuille pays (EPPP)⁸ de la Zambie a été entreprise en même temps que la préparation du nouveau DSPAR. Elle indique que la performance du portefeuille est restée satisfaisante avec une amélioration de la notation globale du portefeuille qui a atteint 2,47 en 2010, contre 1,75 en 2008. La notation moyenne pour le progrès de la mise en œuvre et les objectifs de développement est de 2,46 et 2,47 respectivement, ce qui indique une forte probabilité que les projets individuels atteignent leurs objectifs de développement respectifs. On a également relevé une amélioration dans la plupart des indicateurs clés du portefeuille.

Alignement sur l'orientation stratégique du pays et perspectives de croissance future du portefeuille

2.3.13 L'orientation stratégique du pays est la diversification de l'économie pour éviter la dépendance vis-à-vis de l'exploitation minière du cuivre. Les projets en cours ayant été développés à partir de plans nationaux de développement antérieurs, le portefeuille actuel ne reflète pas nécessairement l'orientation stratégique mentionnée plus haut. Les projets/programmes en cours sont essentiellement des interventions

indépendantes répondant à des défis sectoriels. L'objectif sous-jacent du nouveau DSPAR 2011-2015 est, par conséquent, de restructurer l'approche pour la recentrer non seulement sur un alignement avec la Stratégie à moyen terme de la Banque, mais aussi pour répondre directement à la diversification du programme économique du pays.

2.3.14 Compte tenu de la limitation de l'allocation pays du FAD par rapport aux immenses besoins d'infrastructure de la Zambie, la croissance potentielle du portefeuille aura principalement lieu dans le secteur privé, en particulier à travers les opportunités associées aux partenariats public-privé. Le Gouvernement encourage vivement l'établissement de PPP dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'agriculture et du logement, et la Banque devrait tirer parti de cette circonstance en apportant son aide à travers les guichets des secteurs tant public que privé.

Principales leçons tirées du portefeuille pour le nouveau DSPAR

2.3.15 L'élaboration conjointe du DSPAR et de l'EPPP 2010 a fourni une occasion bienvenue de tirer des leçons du portefeuille essentielles pour la formulation de la nouvelle stratégie de la Banque. Les détails des performances du portefeuille peuvent être trouvés dans l'EPPP, mais nous présentons ci-dessous un résumé des questions pertinentes pour la conception du DSPAR.

2.3.16 **Alignement du portefeuille sur l'orientation stratégique du pays :** Les projets en cours ayant été mis en œuvre sur la base de plans nationaux de développement antérieurs, le portefeuille actuel ne reflète pas entièrement la concentration stratégique sur la diversification économique. Il est recommandé de veiller à ce que le nouveau portefeuille s'aligne totalement sur le SNDP.

2.3.17 **Lien entre l'EPPP et le DSPAR :** L'EPPP doit constituer un instrument essentiel pour l'analyse des performances du portefeuille par rapport aux résultats du DSPAR obtenus. Par conséquent, le nouveau DSPAR doit contenir de solides données sectorielles de référence dans les domaines d'intérêt de la Banque, afin de faciliter la

⁸ Document du Conseil d'administration : ADB/BD/WP/2010/170 ET ADF/BD/WP/2010/115

préparation des nouvelles interventions, ainsi que la connexion des cadres logiques respectifs aux résultats/réalisations du DSPAR.

2.3.18 Suivi et évaluation : Le ministère des Finances et de la Planification nationale est en train de mettre en place un système complet de suivi et d'évaluation pour l'ensemble des activités de l'État. Ce système se concentre sur un S&E à tous les niveaux de gouvernement. Le défi consiste à renforcer le cadre afin qu'il puisse exécuter son mandat avec efficacité à tous les niveaux. Le Gouvernement projette de solliciter l'aide de la Banque pendant la mise en œuvre du nouveau DSPAR.

2.3.19 Croissance potentielle du portefeuille : Comme indiqué plus haut, le portefeuille de la Banque est relativement réduit. Les allocations pays du FAD sont limitées par rapport aux immenses besoins d'infrastructure du pays. La croissance identifiée réside principalement dans le secteur privé, en particulier dans les opportunités offertes par les investissements des partenariats public-privé dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'agriculture et du logement. Néanmoins, afin de réaliser ce potentiel, la Banque doit se montrer proactive en aidant le Gouvernement à renforcer sa capacité à établir des PPP convaincants susceptibles d'attirer différents investisseurs financiers. Une telle capacité ne semble pas exister au sein de l'administration publique, bien qu'une politique de PPP ait été lancée récemment.

III. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA ZAMBIE

3.1 *Justification de l'intervention de la Banque*

3.1.1 La préparation de la nouvelle stratégie intervient dans le cadre de la Douzième reconstitution générale des ressources du Fonds africain de développement, de la fin de la mise en œuvre du Cinquième plan national de développement (FNDP) et du lancement planifié du Sixième plan national de développement (SNDP), une étape majeure de la mise en œuvre de la Vision 2030 de la Zambie. C'est également dans le cadre du Document de stratégie pays axé sur les résultats (DSPAR) que sera réalisée l'évaluation

des progrès de la Zambie en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce calendrier coïncide en outre avec la préparation de la deuxième stratégie d'assistance conjointe pour la Zambie qui approfondira les progrès réalisés en matière d'harmonisation et d'alignement dans le cadre du JASZ.1. De plus, en collaboration avec les autres partenaires au développement, la Banque souhaite aider la Zambie à maintenir les progrès économiques réalisés au cours des dix dernières années.

3.1.2 Pendant la formulation du nouveau DSPAR, la Banque a eu des consultations approfondies avec la communauté des bailleurs de fonds, y compris les donateurs ne faisant pas partie du Comité d'aide au développement (CAD), notamment la Chine, le Brésil, l'Inde, l'Égypte et l'Arabie Saoudite, la société civile, les universités et le secteur privé.

3.1.3 La Banque a sollicité des opinions et des conseils sur cinq questions majeures : i) les priorités du Gouvernement et le degré de conformité des propositions de la Banque ; ii) la pertinence et l'adéquation des piliers sur lesquels le soutien de la Banque devrait se reposer dans le DSPAR pour 2011-2015 ; iii) ce que la Banque doit faire pour améliorer son portefeuille ; et iv) l'adéquation des instruments financiers proposés.

3.1.4 Au cours des consultations entre la Banque et les autres parties prenantes, il a été convenu qu'il fallait que les opérations soient moins nombreuses mais de plus grande taille, mieux centrées et plus axées sur les résultats. Les partenaires coopérants ont vivement conseillé à la Banque de s'assurer de la conformité complète avec le SNDP et de l'harmonisation permanente des interventions pendant la mise en œuvre du DSPAR.

3.1.5 La sélection des piliers du soutien du Groupe de la Banque dans le cadre du nouveau DSPAR appuiera les efforts visant à améliorer la compétitivité globale de la Zambie sur les marchés régionaux et internationaux. De manière générale, les opérations s'aligneront sur l'agenda national de diversification et sur la promotion de l'intégration régionale. Le premier pilier met l'accent sur le développement des infrastructures socio-

économiques clés, tandis que le second pilier apportera une complémentarité en soutenant l'amélioration de l'environnement général des affaires, notamment la mise en œuvre de réformes clés des politiques du secteur public dans des domaines tels que la réduction du coût des affaires et l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre. Ces efforts devraient amener une augmentation des activités du secteur privé local et également attirer des investissements directs étrangers supplémentaires, en particulier issus de la région d'Afrique australe et orientale.

Encadré 2

Principes directeurs pour la préparation du DSPAR

- Alignement complet sur la stratégie nationale/SNDP
- Harmonisation avec l'appui des autres bailleurs de fonds, y compris le cofinancement
- Répartition des tâches entre les bailleurs de fonds
- Solide définition des priorités
- Avantage comparatif de l'appui de la Banque en Zambie
- Allocation équilibrée de ressources entre les programmes nationaux et régionaux
- Sélectivité et focalisation accrues pour les nouveaux projets/programmes
- Nouvelles zones de croissance potentielle du soutien de la Banque, notamment l'expansion de la présence du secteur privé.

Piliers pour l'appui du Groupe de la Banque

Pilier I : Appui à la diversification à travers le développement des infrastructures

3.1.6 Le développement des infrastructures reste un grand domaine prioritaire du Gouvernement de la Zambie pour la stimulation de la croissance économique, la diversification économique et la réduction de la pauvreté. Conformément à la Stratégie à moyen terme de la Banque, l'aide sera canalisée vers l'infrastructure publique nationale et régionale, y compris à travers des partenariats public-privé (PPP). En prenant appui sur son soutien passé et sur son avantage comparatif, l'attention sectorielle de la Banque dans le cadre de ce pilier se portera sur le transport et l'énergie/électricité. Pour promouvoir l'intégration régionale, les interventions viseront l'amélioration de l'interconnectivité nationale et

régionale, en exploitant la position géographique centrale de la Zambie (entourée par 8 pays).

3.1.7 Pour avoir un plus grand impact sur le développement, la Banque préparera des opérations plus intégrées et trans-sectorielles, telles que le développement intégré de l'énergie pour soutenir l'agro-industrie, le développement rural, l'industrie de transformation, la durabilité environnementale et la promotion du commerce. Ceci augmentera la taille des opérations de portefeuille tout en réduisant le nombre.

3.1.8 **Secteur du transport** : La Banque a financé des interventions évaluées à 591 millions d'UC depuis le début des opérations dans le secteur du transport en 1987. Il s'agissait généralement de renforcement institutionnel du secteur, d'études sur l'aviation civile et les ponts, de réhabilitation dans le sous-secteur des chemins de fer et de la première réhabilitation de la route Lusaka-Chipata couvrant 187 kilomètres entre Lusaka et le pont de Luangwa. La nouvelle intervention dans le cadre du DSPAR visera à améliorer la liaison entre la Zambie et ses voisins régionaux, en abordant la question du coût élevé des affaires dû à la mauvaise condition des routes et aux retards subis aux différents points de sortie.

3.1.9 Les interventions spécifiques dans le cadre du nouveau DSPAR se concentreront sur la construction de nouvelles routes et sur la réhabilitation des routes, des ponts et des ports existants le long du Corridor Nord-Sud, ainsi que sur des améliorations au niveau du passage des frontières pour permettre la mise en place de postes frontières uniques. Le soutien visera également l'établissement de PPP viables dans les sous-secteurs routier et ferroviaire. Cette action sera précédée par un plan directeur pour le secteur du transport. Cette étude s'appuiera sur les initiatives antérieures entreprises par d'autres partenaires coopérants actifs dans le secteur.

3.1.10 **Secteur de l'énergie** : Le soutien de la Banque dans un passé récent comprend le projet de construction d'une ligne d'interconnexion électrique de 220 kilovolts entre Victoria Falls et Katima Mulila, qui avait pour but d'offrir une distribution électrique adéquate et fiable aux villes frontalières de la Namibie et de la région

occidentale de la Zambie. Le projet visait essentiellement à renforcer la distribution existante dans la région namibienne de Caprivi, en étendant la ligne de transmission de 220 kilovolts de Victoria Falls (en Zambie) à Katima-Mulilo (en Namibie). Il a été achevé en septembre 2006 avec la construction d'une ligne électrique de 220 kilovolts et de la sous-station de Sesheke et Zambezi. Ses réalisations incluent une disponibilité, un accès, une fiabilité et une consommation électriques accrus dans la zone du projet. Parmi les avantages, on peut citer le raccordement d'écoles et une scierie.

3.1.11 Les interventions dans le cadre du nouveau DSPAR se concentreront sur la production de l'électricité et l'amélioration des réseaux de transport d'énergie afin de satisfaire la demande tant locale que régionale, avec un accent supplémentaire sur les technologies énergétiques propres. Des mini-centrales hydroélectriques seront soutenues à travers des PPP. L'objectif est de résoudre le problème des coupures de courant et de l'imprévisibilité de la distribution électrique qui entravent actuellement la croissance industrielle du pays.

3.1.12 La concentration sur deux secteurs seulement, le transport et l'électricité, a pour but d'accroître la sélectivité. Cependant, au moment de l'examen à mi-parcours du DSPAR, la Banque déterminera s'il faut étendre la focalisation sectorielle pour inclure les investissements directs dans l'agriculture et dans l'eau et l'assainissement qu'elle soutient déjà dans le cadre de son portefeuille courant. Cette question sera posée dans le but d'assurer la continuité de la présence du Groupe de la Banque dans ces secteurs importants et elle coïncidera idéalement avec le processus de reconstitution du FAD XIII.

Pilier II : Appui à la gouvernance économique et financière

3.1.13 L'appui dans le cadre de ce pilier viendra en complément de celui du premier. L'objectif principal est de promouvoir l'efficacité, la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques et d'améliorer la prestation des services. La Banque collaborera en outre avec d'autres partenaires coopérants pour le soutien

d'activités centrées spécifiquement sur l'allègement des contraintes liées aux politiques qui affectent le développement du secteur privé, à travers une réduction du coût des affaires.

3.1.14 L'évaluation 2008 des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) et les rapports d'évaluation PEMFAR 2010 observent que la Zambie a fait des progrès considérables dans les domaines clés de la gestion des dépenses publiques (GFP). Cependant, les deux rapports soulignent des faiblesses⁹ majeures dans la gestion des finances publiques qui nécessitent des efforts soutenus d'amélioration pour que le pays dispose d'un système de gestion des dépenses publiques plus transparent et plus responsable.

3.1.15 L'appui de la Banque consolidera et améliorera des activités telles que la gestion du budget; le renforcement de la fonction d'audit des pouvoirs publics; l'amélioration des systèmes de passation des marchés; le renforcement de la lutte contre la corruption; l'amélioration de la gestion de la dette et le renforcement des réformes fiscales, et le soutien d'institutions de supervision telles que le Comité des comptes publics du Parlement, dans le but d'améliorer la transparence et la redevabilité.

3.1.16 L'intégration de la problématique du genre sera également renforcée à travers l'appui à une budgétisation tenant compte du genre, y compris des audits et des analyses par genre dans les secteurs prioritaires de la BAD, et une assistance technique au renforcement des capacités des pouvoirs publics en matière de production de données ventilées par genre, de meilleure qualité et mieux coordonnées. Ceci permettra aux pouvoirs publics de mettre en place un système de gestion des finances publiques répondant aux besoins de tous les citoyens. Les résultats attendus sont un budget tenant compte du genre crédible, un système de passation des marchés transparent, des dépenses conformes au budget et une amélioration de la gestion et de l'audit financiers.

Secteur privé

⁹ Suite aux audits spéciaux 2008/2009 des secteurs de la santé, de l'agriculture et des routes, l'Auditeur général avait révélé des faiblesses majeures dans le contrôle des engagements, en dépit de la mise en place de la Loi sur les finances publiques. Il est donc clair que les systèmes de GFP de la Zambie doivent être encore renforcés par des réformes supplémentaires et l'application des règles.

3.1.17 Dans le cadre des deux piliers, l'intervention dans le secteur privé se concentrera sur trois grands points stratégiques visant à : i) exploiter les ressources du secteur privé à travers un appui aux PPP dans les secteurs de l'énergie et du transport ; ii) approfondir l'intermédiation financière dans le secteur financier pour catalyser le développement du crédit hypothécaire et soutenir les petites et moyennes entreprises ; et iii) appuyer les réformes pour promouvoir une plus grande compétitivité et améliorer l'environnement des affaires.

3.2 Résultats et objectifs

3.2.1 En mettant en œuvre le DSPAR, la Banque élaborera un programme de travail à partir des opérations indicatives figurant à l'Annexe II. Celles-ci sont dérivées des projets prioritaires de l'État déterminés dans le SNDP. Ce programme de travail combinera des activités de prêts et autres, en prévoyant de la flexibilité en matière de processus et d'examen à mi-parcours. Ceci permettra à la Zambie de s'engager dans des développements émergents aux niveaux national, régional et mondial, en plus des priorités du SNDP.

3.2.2 Pendant la FAD XI, l'allocation pays de la Zambie était de 118,9 UC, qui ont servi à financer quatre opérations : un projet urbain d'eau et assainissement (35 millions d'UC), deux opérations d'appui budgétaire (46,9 millions d'UC) et un projet routier multinational (37 millions d'UC). Un supplément de 24,9 millions d'UC a été obtenu dans le cadre du guichet multinational pour financer le projet routier. Le réservoir des projets/programmes du cycle de prêt de la FAD XII a été discuté avec le Gouvernement afin d'établir une estimation prudente de l'augmentation de l'allocation au titre de la FAD XI. La stratégie est en conséquence de cofinancer la plupart de ces projets avec d'autres partenaires coopérants et d'obtenir des ressources du secteur privé à travers des PPP pour atteindre le niveau d'investissement visé dans le DSPAR.

3.2.3 Les opérations proposées contribueront à améliorer les performances socioéconomiques de la Zambie, en augmentant le nombre de kilomètres de routes revêtues et en renforçant les liaisons interrégionales entre la Zambie et ses voisins, le

Botswana, le Malawi et le Mozambique. En outre, les opérations dans le secteur de l'énergie contribueront à offrir une distribution efficace et fiable de l'électricité. L'appui à la GFP et aux réformes de l'environnement des affaires permettra d'avoir de meilleurs systèmes de gestion des dépenses publiques et un secteur privé plus compétitif.

Opérations de prêt – FAD¹⁰

3.2.4 L'aide de la Banque à la Zambie continuera à prendre la forme i) d'un appui budgétaire à la réduction de la pauvreté ; ii) d'investissements dans des projets autonomes (publics/privés) ; iii) d'un appui à des projets et programmes multinationaux ; et iv) de dons en faveur d'une assistance technique telle que le soutien en cours au Bureau central des statistiques. De plus, en accord avec la récente augmentation générale du capital, la Zambie recevra un appui dans des domaines d'investissements qui utilisent le guichet BAD¹¹ pour augmenter le financement relativement limité du FAD.

Opérations de prêt – Secteur privé

3.2.5 Les priorités stratégiques du Groupe de la Banque pour le secteur privé mettent un accent supplémentaire sur l'amélioration de la compétitivité de la Zambie. La Banque suivra en particulier les progrès en matière de réformes dans l'octroi des licences, de facilitation du passage des frontières, d'amélioration des lois du travail, de réduction du coût du crédit et d'amélioration de l'accès au crédit. La Banque se constitue actuellement un réservoir de projets qui pourraient potentiellement bénéficier d'un appui sous forme d'investissement direct pendant la mise en œuvre du nouveau DSPAR. L'utilisation des PPP est une approche fortement recommandée pour le soutien au secteur privé. Les opérations désignées pour l'application de cette approche sont la centrale de production hydroélectrique d'Ithezi-Tezhi et les projets de transport mentionnés à l'Annexe II.

¹⁰ Les opérations spécifiques proposées pour l'appui du Groupe de la Banque dans le cadre du DSP figurent à l'Annexe II

¹¹ Étant donné les limites imposées par la politique de la Banque sur les emprunts non concessionnels, le secteur privé sera mobilisé pour exploiter les opportunités disponibles au guichet de la BAD.

Opérations hors prêt

3.2.6 La Banque fournira également un appui hors prêt à la Zambie pendant la mise en œuvre du nouveau DSPAR. Elle s'impliquera ainsi dans des études économiques et sectorielles (EES) de nature nationale et régionale, qui, le cas échéant, seront cofinancées avec d'autres partenaires coopérants. Les EES envisagées comprennent: i) l'appui aux pouvoirs publics pour la préparation du Plan directeur du transport de la Zambie; ii) une étude sur la mobilisation des ressources nationales en faveur de la réduction de la pauvreté; iii) le Profil du secteur privé de la Zambie; iv) un inventaire des femmes entrepreneurs et une étude des contraintes et opportunités du commerce transfrontalier; et v) un audit tenant compte du genre des ressources et régimes fonciers en Zambie. Les audits tenant compte du genre proposés dans les secteurs prioritaires de la BAD compléteront le travail du programme conjoint en faveur de l'égalité des genres et permettront à la Banque d'intégrer efficacement l'égalité hommes-femmes dans ses interventions.

3.3 *Suivi et évaluation du DSP*

3.3.1 La matrice de suivi des résultats du DSPAR est reliée au cadre de suivi et évaluation du SNDP de la Zambie, qui a été élaboré dans le cadre du FNDP. La matrice des résultats de la Banque s'appuie, en outre, sur le Cadre d'évaluation de la performance (PAF) de l'appui budgétaire à la réduction de la pauvreté. Ce dernier instrument a été initialement élaboré en tant que sous-ensemble du cadre de suivi plus large, et est conjointement revu chaque année par les pouvoirs publics et les partenaires coopérants. Le PAF aide à réaliser le suivi et à préparer les rapports sur des résultats spécifiques directement liés à la réduction de la pauvreté dans des domaines tels que l'eau et l'assainissement, l'agriculture, la santé, l'éducation et le renforcement des réformes de la gestion des finances publiques. Le cadre logique sera donc utilisé pour suivre les progrès et les résultats spécifiques réalisés dans la mise en œuvre des activités couvertes par les deux piliers du DSPAR.

3.3.2 Le suivi de la matrice des résultats du DSPAR impliquera une étroite collaboration avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires

coopérants, ainsi que l'utilisation de l'Évaluation des performances du portefeuille du pays (EPPP). Avec le système de suivi et évaluation, le ministère des Finances et de la Planification nationale est capable de suivre les activités du secteur public au niveau des programmes alors que les autres systèmes se concentrent essentiellement au niveau des projets. Bien que le cadre institutionnel soit en place, la nécessité de renforcer la structure à tous les niveaux pour qu'elle remplisse efficacement ses fonctions de S&E représente un défi. Le Gouvernement compte demander cette assistance à la Banque. Le Groupe de la Banque travaillera donc avec le ministère des Finances et de la Planification nationale pour préparer des rapports réguliers sur le suivi des performances du portefeuille. Ces rapports éclaireront les discussions au cours des examens conjoints du portefeuille avec le Gouvernement, et aideront à évaluer les progrès en direction des résultats de développement visés.

3.4 *Questions liées au dialogue pays*

3.4.1 **Axe stratégique du DSPAR :** Les consultations avec les autorités ont confirmé que les piliers stratégiques du DSPAR étaient appropriés. Cependant, le financement des besoins de développement de la Zambie demeure un défi compte tenu de la limitation de l'enveloppe des ressources. Il est par conséquent conseillé que d'autres sources de cofinancement, par exemple, de l'UE, du Japon, de la Banque mondiale, de la Finlande, de la DBSA et des bailleurs de fonds non OCDE/CAD, soient recherchées.

3.4.2 **Sources complémentaires de financement et options à explorer.** Elles comprennent: le guichet du secteur privé, le Consortium pour l'infrastructure en Afrique (ICA) et la Facilité africaine de l'eau (FAE) ainsi que les différents dons bilatéraux aux partenariats gérés par l'ORRU.

3.4.3 **Focalisation accrue sur le secteur privé :** Le financement de la Banque au secteur privé de la Zambie a considérablement baissé au cours des deux dernières années. En même temps, le financement dans le secteur public semble également être en déclin. Cependant, à cause de sa situation géographique et de son environnement

politique stable, la Zambie devient de plus en plus une destination d'investissement favorable pour les investissements directs étrangers régionaux et internationaux. La Banque utilisera son guichet secteur privé pour établir un partenariat plus efficace avec ce secteur.

3.4.4 Renforcement du partenariat : Pour mettre à profit les réalisations de l'harmonisation actuelle et aborder quelques-unes des faiblesses identifiées lors de la mise en œuvre du JASZ.I, la Banque collabore étroitement avec les autres partenaires coopérants pour, entre autres, élaborer et mettre en œuvre un cadre des résultats robuste. Le Gouvernement et les bailleurs de fonds sont en train de revoir la répartition de la matrice du travail afin d'arriver à une meilleure efficacité du développement, y compris un meilleur partage de l'information sur les études clés et la coordination des missions.

3.5 Risques possibles et mesures d'atténuation

3.5.1 Au cours des dix dernières années, la Zambie a construit un cadre macroéconomique stable qui l'aide à atténuer certains risques économiques potentiels. Le risque de changement politique et de déclin économique est donc faible. Cependant, les domaines clés de risques potentiels suivants pourraient compromettre les résultats du DSP.

i) Rythme des réformes du secteur public et autres réformes structurelles :

3.5.2 Les progrès économiques actuels de la Zambie pourraient ralentir si les réformes du secteur public en cours, telles que la PEMFA, la réforme des salaires, le Plan de mise en œuvre de la décentralisation et le programme de diversification économique ne reçoivent pas un financement durable. La conséquence en serait une perte d'élan des réformes de base sur lesquelles repose la croissance économique positive actuelle, et une baisse subséquente des niveaux de pauvreté.

3.5.3 La Banque atténuera les risques liés aux réformes structurelles en augmentant son engagement dans le dialogue politique et, si nécessaire, en poursuivant la discussion bilatérale

avec les pouvoirs publics et les autres partenaires coopérants sur place. Ceci aidera les pouvoirs publics à créer un secteur public plus solide pour la mise en œuvre efficace des programmes de développement identifiés dans le SNDP.

ii) Événements extérieurs

3.5.4 Les problèmes de gestion économique rencontrés après la crise alimentaire et pétrolière de 2008 et ensuite, la crise financière et économique ont montré que la Zambie était une économie vulnérable. La baisse de performance des revenus et la montée de l'inflation qui en ont résulté ont mis en évidence le besoin de meilleurs systèmes et d'un mécanisme pour accroître les recettes nationales, en particulier à travers une diversification économique. Si des mesures ne sont pas prises pour répondre aux chocs exogènes extérieurs, la mise en œuvre des programmes du SNDP risque d'être compromise. La Banque soutiendra donc les pouvoirs publics dans les domaines qui contribuent à améliorer la diversification économique et à élargir la base des revenus.

iii) Élections nationales de 2011

3.5.5 La préparation des élections nationales de 2011 risque d'exercer une pression sur le budget, qui pourrait affecter les actions politiques à court terme de l'État, avec des effets négatifs à long terme sur la soutenabilité des finances publiques, par exemple sur la proposition d'expansion du secteur routier annoncée par l'État. Celle-ci est supposée être financée par des emprunts extérieurs, menaçant ainsi la soutenabilité future de la dette de la Zambie. Deuxièmement, il faut que le processus électoral assure des résultats crédibles qui ne seront pas contestés et ne donneront donc pas lieu à des troubles politiques.

iv) Changements négatifs dans l'environnement et les conditions climatiques

3.5.6 Plus de 60 % des Zambiens vivent et travaillent en zones rurales et dépendent de ce fait largement du secteur agricole. De plus, en raison des faibles niveaux de technologie et de commercialisation, le secteur est fortement dépendant des conditions météorologiques. Les épisodes d'inondation et de sécheresse entraînent

de grandes variations dans la production agricole et de l'élevage. Des changements prolongés et semi-permanents dans les conditions climatiques pourraient ainsi mettre à mal les avancées réalisées jusqu'ici, avec pour conséquence une insécurité alimentaire accrue et une aggravation de la pauvreté rurale. Pour aborder ce risque, la Banque, en collaboration avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires coopérants, continuera à appuyer les programmes de résilience climatique tout en veillant aux aspects climatiques des autres interventions prévues.

Gouvernance et corruption

3.5.7 Les audits spéciaux des secteurs de la santé et routier ordonné par les pouvoirs publics dans la foulée des événements de 2008 et 2009 ont envoyé des signaux négatifs en ce qui concerne la transparence et la redevabilité de la gestion des dépenses publiques. Le Gouvernement doit être félicité pour les mesures correctives qu'il a prises, y compris la poursuite des coupables. Cependant si des mesures de sauvegarde plus robustes et durables ne sont pas mises en place, les activités de réduction de la pauvreté risquent de dérailler. À cet égard, la Banque continuera à travailler étroitement avec le gouvernement et d'autres partenaires coopérants, et quand cela sera nécessaire, avec la société civile afin de renforcer la capacité exigée du secteur public dans le cadre de l'appui budgétaire général.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

4.1 Le nouveau DSPAR pour la Zambie intervient à un moment important où le pays est sur le point de lancer son Sixième plan national de développement (2011-2015). L'État est également en train de réaliser son cinquième recensement de la population et du logement. La Zambie organisera, en outre, en 2011 des élections législatives qui donneront au pays un nouveau gouvernement. Beaucoup de choses ont été réalisées au cours de la dernière décennie au niveau de la restructuration et de la stabilisation de l'économie, de la mobilisation des ressources nationales, de la qualité de la prestation des services et de la gouvernance. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour continuer à réduire la

pauvreté rurale et atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire qui est une des aspirations de la Vision 2030 de la Zambie.

4.2. Le DSP pour 2011-2015 a identifié le développement des infrastructures comme essentiel pour la croissance, la réduction de la pauvreté et l'intégration économique. Ce pilier constitue également le cadre au sein duquel la Banque interviendra directement dans le secteur privé de la Zambie. Les investissements pendant la période du DSP seront ancrés dans des processus de renforcement des connaissances et des capacités visant à améliorer la compétitivité de la Zambie. Le Gouvernement partage l'avis de la Banque sur l'évaluation globale et sur la focalisation stratégique proposée pour l'acheminement de l'aide au pays. Il est demandé au Conseil de considérer et approuver ce Document de stratégie pays axé sur les résultats pour la Zambie couvrant la période 2011-2015.

Matrice des résultats du DSPAR

Objectifs stratégiques (MTP)	Obstacles à l'obtention des effets souhaités	Indicateurs d'effets finaux (2015)	Indicateurs de résultats finaux (2015)	Indicateurs d'effets à mi-parcours (2013)	Actions clés et indicateurs de résultats à mi-parcours (2013)	Interventions en cours de la BAD et proposées dans le DSP
Pilier I – Appui au développement de l'infrastructure						
Transport						
1. Améliorer la qualité de l'infrastructure des transports et renforcer l'efficacité de son développement	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise infrastructure et coût élevé des transports Manque des ressources adéquates pour l'entretien périodique Manque d'une politique actualisée des transports soutenue par un plan d'investissement et par stratégie de financement Besoin de renforcer les capacités du secteur public Besoin de renforcer les capacités du secteur privé (entrepreneurs et consultants) Information insuffisante sur l'écart entre les genres 	<p>Premier effet : Réduire le coût des transports</p> <p>Deuxième effet : Améliorer la connectivité dans l'ensemble du pays</p> <p>Troisième effet : Améliorer la sécurité des transports</p> <p>Quatrième effet : Infrastructure des transports répondant aux besoins des hommes et des femmes et créant des opportunités égales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer le réseau routier principal Améliorer les capacités institutionnelles du secteur routier Améliorer les capacités du secteur privé Améliorer la capacité du port de Mpulungu 	<ul style="list-style-type: none"> Dépense des ménages consacrée aux transports dans la zone d'influence du projet Épargnes VOC et économies sur les frais de déplacement % d'accroissement des niveaux de revenu et de production des cultures clés dans les zones d'intervention Accidents de la circulation et mortalité le long du projet de transport Capacité du port de Mpulungu augmentée de 150 millions de tonnes par an en 2011 à 250 tonnes par an en 2015 	<p>Activités de prêts</p> <ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation de la liaison routière de 600 kilomètres allant de Serenjâ Nakonde, reliant Lusaka au port de Dar-es-Salaam en Tanzanie Réhabilitation de la route Nakonde-Chipata (85 kilomètres) reliant la Malawi à la Zambie et la pointe nord du lac Malawi à la pointe sud du lac Tanganyika Construction du pont de Kazungula et des installations frontalières Développement de l'infrastructure du port de Mpulungu <p>Activités hors prêts</p> <ul style="list-style-type: none"> Assistance à la préparation d'un plan directeur multimodal pour le secteur des transports Assistance à l'établissement d'un partenariat public-privé avec le Conseil national pour la construction afin de renforcer les capacités des entrepreneurs locaux Financement de la préparation d'un plan détaillé pour la liaison routière de 600 kilomètres de Serenje-Nakonde, reliant Lusaka au port de Dar-es-Salam en Tanzanie Étude de faisabilité et un plan détaillé de la ligne ferroviaire reliant Livingstone - le pont Kazungula - Sesheke Étude de faisabilité et plan détaillé de la plate-forme ferroviaire reliant Mpulungu à Seluka Audit de l'égalité hommes-femmes dans le secteur des transports 	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> Étude de faisabilité pour la construction du pont de Kazungula. Conception des services de conseil pour la réhabilitation du port de Mpulungu Étude du développement des voies navigables entre Shire et Zambezi <p>Réservoir</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet de développement du corridor de NACALA Construction du pont de Kazungula Réhabilitation du port de Mpulungu Guichet frontière unique à Mwami Appui à la préparation du plan directeur des transports en Zambie

Objectifs stratégiques (MTP)	Obstacles à l'obtention des effets souhaités	Indicateurs d'effets finaux (2015)	Indicateurs de résultats finaux (2015)	Indicateurs d'effets à mi-parcours (2013)	Actions clés et indicateurs de résultats à mi-parcours (2013)	Interventions en cours de la BAD et proposées dans le DSP
Secteur de l'énergie						
<p>2. Exploitation du potentiel hydroélectrique du pays afin de répondre à la demande intérieure et d'exporter de l'électricité vers les pays voisins de manière efficace et soutenable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'infrastructure électrique, notamment d'usines électriques, de lignes de transport et de sous-stations • Connaissance insuffisante du secteur de l'électricité 	<p>Effet 1: Accroître la production d'électricité et la distribution équitable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'infrastructure énergétique (production et distribution) • Améliorer l'alimentation électrique des mines, de l'industrie, et du tourisme, etc. • Écarts entre les genres dans le secteur de l'énergie connus et abordés par la BAD 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles connexions • Production totale d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> • 120 MW produits d'ici 2015 • 146 kilomètres d'une connexion de 220 kV en 2015 • 145 kilomètres de connexions de 330 kV en 2015 • Une nouvelle sous-station de 330/220/33 kV 125 MVA commandée pour 2015 • Audit de l'égalité hommes-femmes dans le secteur de l'énergie 	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la préparation d'études de faisabilité et de plans détaillés pour le projet d'hydroélectricité de Kafue Gorge <p>Réservoir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui au financement du projet de transport de l'hydroélectricité d'Itezhi-Tezhi • Appui au projet de production d'hydroélectricité d'Itezhi-Tezhi • Appui au développement de la station hydroélectrique de Kafue Gorge • Appui à l'interconnecteur régional ZIZABONA entre la Zambie et le Zimbabwe

Objectifs stratégiques (MTP)	Obstacles à l'obtention des effets souhaités	Indicateurs d'effets finaux (2015)	Indicateurs de résultats finaux (2015)	Indicateurs d'effets à mi-parcours (2013)	Actions clés et indicateurs de résultats à mi-parcours (2013)	Interventions en cours de la BAD et proposées dans le DSP
Promotion de l'environnement des affaires						
6. Améliorer la diversification des exportations et le développement du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Médiocre environnement favorable aux affaires • Manque d'accès au crédit notamment pour les MPME • Faible entrepreneuriat • Manque d'information sur les opportunités et les contraintes des femmes entrepreneurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'environnement favorable aux affaires • Augmentation du crédit au secteur privé • Amélioration des compétences de l'entrepreneuriat • Autonomisation des femmes chefs d'entreprises petites et moyennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la position dans le classement du rapport <i>Doing Business</i> de 80 en 2015 à 93 en 2010 (source : rapport <i>Doing Business</i> 2015) • Augmentation du ratio crédit au secteur privé par rapport au PIB, de 14,5 % en 2009, avant la crise, à 40 % en 2015 (source : FMI) • Augmentation de 200 % du nombre des MPME dans le secteur formel, en 2015 (source : ministère du Commerce) • Augmentation du nombre des femmes entrepreneurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de 10 rangs dans le classement de l'octroi des licences et du commerce transfrontalier (source : rapport <i>Doing Business</i> 2013) • 1 % (en valeur) des crédits des banques commerciales participantes est consacré aux petites entreprises en 2012 et atteint 5% en 2013 (source : <i>Bank of Zambia</i>) • Augmentation de 100% du nombre des MPME dans le secteur formel en 2013 (source : ministère du Commerce) 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux guichets frontières uniques complètement opérationnels en 2013 • Temps de démarrage d'une entreprise réduit de 10 % en 2013 • Taux d'intérêt réduit de 25-30 % en 2010 à 15-20 % en 2013 • Bureau de référence du crédit totalement opérationnel en 2013 • Pourcentage de la population ayant un compte bancaire de 60% en 2013 contre 40 % en 2010 • Plan pour les MPME mis en œuvre • Nombre plus élevé de femmes entrepreneurs • Inventaire des femmes entrepreneurs et étude sur les négociants transfrontaliers terminés et résultats diffusés 	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troisième programme d'appui au budget de la réduction de la pauvreté en Zambie <p>Réservoir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'étude du profil du secteur privé en Zambie

Objectifs stratégiques (MTP)	Obstacles à l'obtention des effets souhaités	Indicateurs d'effets finaux (2015)	Indicateurs de résultats finaux (2015)	Indicateurs d'effets à mi-parcours (2013)	Actions clés et indicateurs de résultats à mi-parcours (2013)	Interventions en cours de la BAD et proposées dans le DSP
Gouvernance économique et financière						
8. Améliorer la qualité de la gestion des finances publiques tout en mettant l'accent sur l'efficacité, la transparence et la redevabilité	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'un système financier efficace et d'un mécanisme de supervision assurant le contrôle des dépenses et la gestion des ressources publiques 	<p>Effet 2 : Renforcer la gouvernance économique et financière</p> <p>Effet 3 : Sensibilisation à la problématique du genre dans la gestion des finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Budget crédible Système de passation des marchés transparent et efficace Amélioration de la gestion financière Institutions de supervision efficaces Amélioration de l'administration fiscale et élargissement de l'assiette fiscale Augmentation des recettes intérieures Réduction de la corruption Budgétisation tenant compte du genre 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'écart entre les dépenses réelles et le budget initial Nombre des contrats attribués sur la base d'une concurrence ouverte en pourcentage de l'ensemble des contrats attribués au cours d'une année donnée Rapport de l'Auditeur général Niveau de la dette Augmentation des recettes fiscales Soumission dans les temps du budget au législateur; b) Mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur général. Augmentation des recettes intérieures en pourcentage du PIB Indice de perception de la corruption Meilleure collecte de données ventilées pour permettre une gestion des finances publiques tenant compte du genre 	<ul style="list-style-type: none"> Dépense conforme au budget approuvé. Finalisation et adoption des réglementations sur la passation des marchés and des documents pour les appels d'offre. Déploiement de l'IFMIS dans tous les MPSA et utilisation de tous les modules ; et b) Utilisation efficace du système de compte unique pour la trésorerie. Niveau de la dette maintenu en-dessous de 30 % du PIB. Examen du système fiscal afin d'identifier des sources de revenu supplémentaires Meilleure performance des institutions de surveillance Mise en œuvre de la politique anticorruption Action entreprises suite aux recommandations de l'Auditeur général. Nombre de ministères intégrant des mécanismes budgétaires tenant compte du genre 	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"> Troisième programme d'appui au budget de la réduction de la pauvreté en Zambie Projet régional de renforcement des réformes de la passation des marchés et des capacités <p>Réservoir</p> <ul style="list-style-type: none"> Quatrième programme d'appui au budget de la réduction de la pauvreté de la Zambie Cinquième programme d'appui au budget de la réduction de la pauvreté de la Zambie Soutien à une enquête sur le potentiel de mobilisation de ressources intérieure en Zambie

Programme indicatif hors prêts de la Banque pour 2011-2015

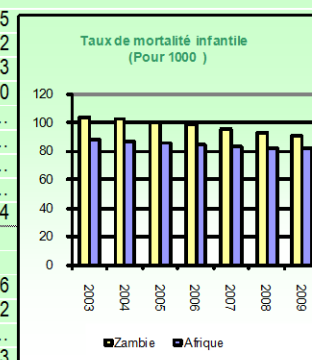
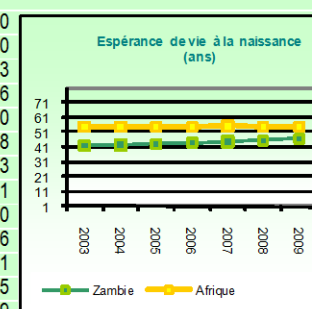
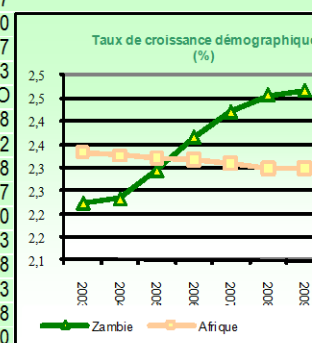
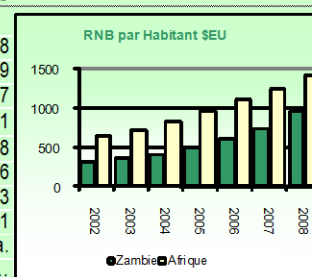
Guichet secteur public (en millions d'UC) –Opérations nationales			
Énergie			
1. Projet hydroélectrique – ligne de transport d'Itezhi-Tezhi	Déc. 2011	30	Zambie
Multisecteur (appui budgétaire)			
2. Soutien budgétaire à la réduction de la pauvreté (IV & V)	Nov. 2011 & 2013	35	Zambie
Sous-total opérations nationales		65	
Guichet secteur public (en millions d'UC) –Opérations régionales			
Routes/transport			
3. Construction du pont de Kazungula	Mai 2012	50	Zambie/Botswana/Namibie
4. Réhabilitation du port de Mpulungu	Fév. 2012	30	Zambie/Tanzanie
5. Poste frontière unique à Mwami	Juin 2012	30	Zambie/Malawi
Énergie			
6. Interconnecteur ZIZABONA	Nov. 2014	30	Zambie/Zimbabwe
Sous-total opérations régionales		140	
Allocation pays totale FAD-XII			
Titre du projet	Approbation du Conseil prévue	Montant indicatif (millions d'UC)	Zone/pays/région couvert
Guichet secteur privé (en millions d'UC) –Opérations nationales			
Transport			
7. Reconstruction de la route Kapiri Mposhi-Nakonde (T2)	Juin 2012	42	Zambie
8. Amélioration de la route Isoka-Kasama-Mansa-Mufulira, y compris construction du pont sur la rivière Chambeshi	Jan. 2013	70	Zambie
Énergie			
9. Hydroproduction Itetzhi-Tezhi	Juil. 2011	35	Zambie
10. Zone économique multi-activités de Lusaka South	Déc. 2011	50	Zambie
Sous-total opérations nationales		197	
Guichet secteur privé (en millions d'UC) –Opérations régionales			
11. Ressources énergétiques africaines	Nov. 2011	50	Botswana/Zambie
Sous-total opérations régionales		50	

Indicateurs socio-économiques comparatifs

Zambie

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Zambie	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ("000 Km²)		753	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2009	12,9	1.008	5.629	1.069
Population urbaine (% of Total)	2009	35,5	39,6	44,8	77,7
Densité de la population (au Km²)	2009	17,2	3,3	66,6	23,1
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2008	950	1 428	2 780	39 688
Participation de la Population Active - Total (%)	2009	38,6	41,2	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2009	43,2	41,2	39,8	43,3
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. hum	2005	0,425	0,525	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 182 pa	2007	164	0,514	n.a	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2007-08	51,0	50,8	25,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2009	2,5	2,3	1,3	0,7
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2009	2,9	3,4	2,4	1,0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2009	46,2	56,0	29,2	17,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2009	3,0	4,5	6,0	15,3
Taux de dépendance (%)	2009	97,1	78,0	52,8	49,0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2009	99,5	100,7	93,5	94,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2009	22,1	48,5	53,3	47,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2009	46,4	55,7	66,9	79,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2009	46,9	56,8	68,9	82,7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2009	42,4	35,4	21,5	12,0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2009	16,6	12,2	8,2	8,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2007	70,0	80,0	49,9	5,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2007	119,0	83,9	51,4	6,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2009	5,7	4,5	2,7	1,8
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2008	470,0	683,0	440,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004	11,2	42,9	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004	168,7	120,4	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé q	2007	46,5	50,5	63,4	99,3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	60,0	64,0	84,0	99,6
Accès aux services de santé (% de la population)	2004	90,2	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	49,0	38,5	54,6	99,8
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le V	2007	15,2	4,5	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2007	506,0	313,7	161,9	14,1
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	97,0	83,0	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	84,9	74,0	81,7	92,6
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2004	20,0	25,6	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2005	1 895	2 324	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2008	3,1	5,5	4,0	6,9
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2008	119,1	100,2	106,8	101,5
Primaire - Filles	2008	117,9	91,7	104,6	101,2
Secondaire - Total	2008	45,6	35,1	62,3	100,3
Secondaire - Filles	2008	41,4	30,5	60,7	100,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2008	50,1	47,5
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2006	30,0	59,4	19,0	...
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2006	...	69,8	13,4	...
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2006	...	57,4	24,4	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2008	1,4	4,5	...	5,4
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2007	7,1	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2006	...	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2006	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2008	0,2	1,1	1,9	12,3



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour : septembre 2010

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

Carte politique de la Zambie



Matrice de répartition du travail dans le cadre de la stratégie d'assistance conjointe pour la Zambie

Secteur du PND	Ministère chef de file	C H I N E	B A D	B A D E A	EC (ex cl. E I B)	F M I	F O N D S K O W E I T	O P E P	S Y S T È M E S N U	B M	C A N A D A	D A N E M A R K	F I N L A N D E	F R A N C E	A L L E M A G N E	I R L A N D E	J A P O N	P A Y S - B A S	N O R V È G E	S U È D E	R O Y A U M E - U N I	E T A T S - U N I S	Total chef de file/actif
Agriculture	MACO		☑		●				●	☑			●			●		●	●	☑		☑	9
Décentralisation	MLGH								●	●					☑	●	☑	○					5
Éducation	MdE		○	○	○				●	●		●			○	☑	●	☑	○		○	●	7
Énergie	MEWD		●		○				●	☑						●	●	●	○	☑			5
Genre	CO-GIDD								☑							●		●	●			●	5
Gouvernance	MOJ				●				☑	●		●	○		●	●		●	●	☺	☑	○	9
Santé	MOH		○		●				☑	●	●	☺				☺	●	☺		☑	☑	●	8
Habitat	MLGH, MOL									○										☺		○	0
VIH/sida	MOH								☑	●	○				○	●	●	●	○		☑	☑	7
Macroéconomie	MOFNP		●		☑	●			●	☑	●	●	●		●	○		●	●	●	☑	●	14
Div.secteur privé	CO-DSC/MCTI		●		●				●	☑			●				●	●		☺	●	☑	9
Protection sociale	MCDSS		○						☑	○						●					☑		3
Sciences et techn.	MTEVT								●	☺													1
Tourisme	MTENR									☑							●					●	3
Eau (RE et AEA)	MEWD/MLGH		☑		○				●	●		☑			☑	●	●	☺				○	7
Transport	MWS/MCT		●		☑		●	●	●		●				☺		●		☺				7
Environnement	MTENR								☑	●		●	☑						●				5
Responsabilité totale chef de file			2		2				6	5		1	1		2	1	1	1	0	3	5	3	

Source : N Matshalaga et F Chigunta, F. Chigunta et N. Matshalaga; "Evaluation of the Implementation of the Paris Declaration in Zambia, 2010"

Non-signature protocole d'accord WHIP ☑ PC chef de file ● PC actif ○ PC arrière plan ☺ Retrait progressif.

Zambie : Progrès des OMD et réalisation des buts du développement national

Objectifs/cible	Indicateur	État actuel	Année	Les objectifs et les cibles seront-ils atteints ?	État de l'appui national
Pauvreté extrême Réduire de moitié la proportion des personnes vivant dans une pauvreté extrême entre 1990 et 2015.	Proportion de la population vivant au-dessous de 1 dollar EU par personne par an	51%	2007/2008	Potentiellement	Fort
	Ratio de l'écart de pauvreté (incidence x profondeur)	34%	2006/2007		
Faim Réduire de moitié la proportion des personnes souffrant de la faim, entre 1990 et 2015.	Proportion des enfants souffrant d'insuffisance pondérale	14,6%	2007	Probablement	Fort
Enseignement primaire universel Assurer qu'en 2015, les enfants partout, tant garçons que filles, seront capable d'achever le cycle complet de l'école primaire.	Taux de scolarisation nette au primaire	97%	2006	Probablement	Fort
	Taux d'alphabétisme (15-24 ans)	70%	2006		
	Ratio des femmes alphabètes par rapport aux hommes				
Égalité hommes-femmes Éliminer l'inégalité entre les genres dans l'enseignement primaire et secondaire, de préférence pour 2005, et à tous les niveaux en 2015.	Ratio des femmes alphabètes par rapport aux hommes de 15 à 24 ans	0.8%	2005	Probablement	Bon/passable
	Ratio des filles aux garçons dans l'enseignement primaire	0.97%	2006		
	Ratio des filles par rapport aux garçons dans l'enseignement secondaire	0.73%	2006		
	Ratio des filles par rapport aux garçons dans l'enseignement tertiaire	0.9***	2006		
	Proportion des femmes dans l'emploi salarié du secteur non-agricole	34%	2005		
	Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement	14%	1006		
Mortalité infantile Réduire de deux tiers le taux de mortalité infantile des moins de cinq ans entre 1990 et 2015.	Ratio de mortalité des moins de cinq ans	119 pour 1000 vivant à la naissance	2007	Potentiellement	Fort
	Taux de mortalité infantile	70 pour 1000 vivant à la naissance	2007		

Objectifs/cible	Indicateur	État actuel	Année	Les objectifs et les cibles seront-ils atteints ?	État de l'appui national
	Proportion des enfants d'un an immunisés contre la rougeole	84,9%	2007		
Mortalité maternelle Réduire des trois quart le ratio de la mortalité maternelle entre 1990 et 2015.	Ratio de la mortalité maternelle	449	2007	Potentiellement	Fort
	Proportion des naissances assistées par un personnel de santé compétent	46%	2007		
VIH/sida, malaria et autres maladies majeures Réduire de moitié en 2015 et commencer à inverser l'incidence de la malaria et des autres maladies majeures.	Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes	14,3%	2007	Probablement	Bon/passable
	Accès à la contraception	24,6%	2002		
	Usage des préservatifs pour les relations sexuelles à haut risque				
Durabilité environnementale Inverser la perte de ressources environnementales pour 2015.	Dégradation des ressources naturelles			Peu probable	Bon/passable
Eau et assainissement Réduire de moitié la proportion de la population pour 2015.	Proportion de la population sans accès durable à une source d'eau améliorée (%)	40%	2006	Potentiellement	Bon/passable
	Proportion de la population sans accès à un assainissement amélioré (%)	36,1%	2006		
Partenariat mondial Renforcer le partenariat entre les pays riches et pauvres	APD, accès au marché, soutenabilité de la dette	415 millions de dollars EU	2006		

Source : Bureau central des statistiques de la Zambie, Dept. du suivi et évaluation, MoFNP et rapport 2008 sur l'état d'avancement du PNUD

Liste des projets en cours

LISTE DES PROJETS EN COURS								
État au 31/08/2010								
Projets et secteurs	N° projet	Date signat.	Date. début	Date fin	Montant approuvé (UC)	Montant décaissé (UC)	% décaissé	
MULTISECTEUR								
1	BUDGET RÉDUCTION PAUVRETÉ SUPPORT III	2100150017794	-	-	31/12/11	31,900,000	0	0.00
Total Multisecteur						31,900,000	0	0.00
AGRICULTURE								
4	PROJET D'IRRIGATION À PETITE ÉCHELLE	2100 1500 01106	6/2/2001	15/03/02	31/06/10	5,290,000	5,080,000	96.03
	PROJET D'IRRIGATION À PETITE ÉCHELLE - Don PRG RÉGIONAL INTÉGRÉ	2100155000489	6/2/2001	15/03/02	31/06/10	760,000	500,000	61.84
5	GESTION LAC TANGANYIKA ASSISTANCE D'URGENCE AUX VICTIMES INONDATIONS**	2100 1500 09044	18/05/05		31/12/12	3,260,000	80,000	0.02
6	RIPOSTE CRISE ALIMENTAIRE POUR LA ZAMBIE.	5000199001418				310,000	0	0.00
7						2,117,727	2,117,727	100.00
Total Agriculture						11,737,727	7,777,727	66.26
EAU ET ASSAINISSEMENT								
8	CENTRAL PROVINCE EIGHT CENTRES WATER SUPPLY	2100 1500 07222	22/04/04	16/12/04	31/12/10	16,250,000	16,150,000	99.38
	CENTRAL PROVINCE EIGHT CENTRES WATER SUPPLY GRAND RURAL WATER SUPPLY & SANITATION PROGRAM	2100 15500204522	22/04/04	16/12/04	31/12/10	5,780,000	3,670,000	63.49
9	NKANA WATER SUPPLY AND SANITATION PROGRAMME	2100 1500 13198	17/05/07	29/01/08	31/12/11	15,000,000	920,000	6.13
10	Community Water Mgt improvement Project for traditional Farmers in Mkushi, Kapiri Mposhi, Masaiti and Chingola Districts	2100 1500 18345	22/12/08	12/6/2009	31/12/13	35,000,000	240,000	0.01
Total Eau et assainissement						72,030,000	20,980,000	29.13
TOTAL - RESSOURCES FAD Projets nationaux						115,667,727	28,757,727	24.86
PROJETS MULTINATIONAUX								
11	Agricultural Marketing Promotion and Regional Integration Project	2100155002060	1/7/2004	28/02/05	31/12/09	3,736,000	2,770,000	74.14
12	SADC North - South Corridor - Kazungula Bridge Study	2100155008918	01.12.06		13.12.10	1,450,000	400,000	27.59
13	Enhancing Procurement Reforms and Capacity Project	2100155007378	14/08/06	19/12/06	31/12/11	5,660,000	2,870,000	50.71
Total						10,846,000	6,040,000	55.69
TOTAL - RESSOURCES FAD						126,513,727	34,797,727	27.51
15	Zanaco Zambia**	2000 1200 01869	-	-	-	10,000,000USD	0	0.00
16	Investrust Zambia**	2000 1200 01870	-	-	-	3,500,000USD	3,500,000	1.00
18	FAPA TA dons PME	570015500050:2		4/9/2009		1,330,000	0	